



RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1974 B 00153
Numéro SIREN : 301 241 642
Nom ou dénomination : LEPRINCE ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2016 sous le numéro de dépôt 3813

PROJET DE FUSION - ABSORPTION

ENTRE LES SOUSSIGNÉES

La société « LEPRINCE ET ASSOCIES »

Société par actions simplifiée au capital de 152 460 Euros
Ayant son siège social à RENNES (35) – 20 rue Jules Vallès
Immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 301 241 642
Représentée par Monsieur Eric MENER, en sa qualité de Président



Le 24 MARS 2016
Dépôt N° 3813

1974 B153

Ci-après désignée la « **Société Absorbante** »

D'UNE PART,

ET

La société « CABINET HUBERT LE BAIL »

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 Euros
Ayant son siège social à QUIMPERLÉ (29) - 10 rue Thiers
Immatriculée au RCS de QUIMPER sous le numéro 324 871 920
Représentée par Monsieur Eric MENER, en sa qualité de Gérant

Ci-après désignée la « **Société Absorbée** »

D'AUTRE PART,

Il a été arrêté, en vue de la fusion de la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" et de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" par voie d'absorption de la seconde par la première, les conventions qui vont suivre réglant ladite fusion.

Préalablement auxdites conventions, il a été exposé ce qui suit :

EXPOSÉ

I – CARACTÉRISTIQUES DES SOCIÉTÉS CONCERNÉES

1. Société "LEPRINCE ET ASSOCIES"

La Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" a été constituée sous forme de société anonyme et immatriculée au R.C.S. de RENNES le 12 août 1974 sous le numéro 301 241 642.

Elle a été transformée en société par actions simplifiée par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 23 avril 2015, à effet du même jour.

La Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" a pour activité l'exercice de la profession d'Expert-comptable et de Commissaire aux Comptes.

Son capital social s'élève à 152 460 Euros divisé en 5 082 actions, d'une valeur nominale de 30 Euros chacune.

2. Société "CABINET HUBERT LE BAIL"

La Société "CABINET HUBERT LE BAIL" a été constituée sous forme de société à responsabilité limitée et immatriculée au R.C.S. de QUIMPER le 12 juillet 1982 sous le numéro 324 871 920.

Elle a été transformée en société anonyme par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 2 décembre 1990, puis transformée de nouveau en société à responsabilité limitée par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 15 juin 1999.

La Société "CABINET HUBERT LE BAIL" a pour activité l'exercice de la profession de Commissaire aux Comptes.

Son capital social s'élève à 50 000 Euros divisé en 2 500 parts sociales, d'une valeur nominale de 20 Euros chacune, intégralement détenues par la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES".

II – LIENS EN CAPITAL ENTRE LES DEUX SOCIÉTÉS

La Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" détient l'intégralité du capital de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL".

III – MOTIF ET BUT DE LA FUSION

La fusion-absorption de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" par la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" s'inscrit dans le cadre d'une simplification et d'une rationalisation du Groupe. Les deux sociétés exercent en effet une activité de Commissariat aux Comptes. Du fait de la fusion, la totalité des mandats de Commissariat aux comptes seraient détenus par la Société « LEPRINCE ET ASSOCIES ».

La fusion permettrait également de réduire les coûts de gestion et de fonctionnement.

IV – MODALITÉS

Les conditions et modalités de la fusion ont été déterminées d'un commun accord entre les parties sur la base des comptes de la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" et de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" arrêtés au 31 AOUT 2015, dont une copie est annexée aux présentes (**annexe 1**).

Par les présentes, les parties ont souhaité fixer les conditions et modalités de la fusion envisagée entre elles, en vertu de laquelle :

- la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" serait absorbée par la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" ;
- la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" apporterait à la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" l'intégralité de son actif ;
- la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" supporterait l'intégralité du passif de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL".

Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

CONVENTION

PREMIÈRE PARTIE – APPORT-FUSION PAR LA SOCIÉTÉ "CABINET HUBERT LE BAIL" A LA SOCIÉTÉ "LEPRINCE ET ASSOCIES"
--

Monsieur Eric MENER, agissant au nom et pour le compte de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL", en vue de la fusion à intervenir entre cette Société et la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES", au moyen de l'absorption de la première par la seconde, fait apport, ès-qualité, sous les garanties ordinaires et de droit et sous les conditions ci-après, à la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES", ce qui est accepté en son nom et pour son compte par Monsieur Eric MENER, ès-qualité, de l'entière propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exception ni réserve, de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL", avec les résultats actif et passif des opérations faites depuis le 1^{er} SEPTEMBRE 2015 jusqu'à la date de la réalisation définitive de la fusion.

Il est précisé que, conformément au règlement 2004-01 du 4 MAI 2004 du Comité de la Réglementation comptable, les apports seront évalués à leur valeur comptable à la date d'effet de la fusion.

I – DÉSIGNATION DE L'ACTIF SOCIAL

L'actif apporté comprenait, à la date du 31 AOUT 2015, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative (le patrimoine de la Société Absorbée devant être dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera à la date de la réalisation définitive de la fusion), les biens et droits ci-après désignés, et évalués à leur valeur comptable :

A – Actif immobilisé

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 31/08/2015
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Concessions, brevets et droits similaires	1 931 €	1 931 €	0 €
Fonds commercial	82 350 €	0 €	82 350 €
Total des immobilisations incorporelles	84 281 €	1 931 €	82 350 €
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Autres immobilisations corporelles	4 578 €	4 578 €	0 €
Total des immobilisations corporelles	4 578 €	4 578 €	0 €
<u>Immobilisations financières</u>			
Autres participations	328 €	0 €	328 €
Total des immobilisations financières	328 €	0 €	328 €

B – Actif circulant

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 31/08/2015
Clients et comptes rattachés	12 090 €	0 €	12 090 €
Autres créances	7 321 €	0 €	7 321 €
Disponibilités	39 788 €	0 €	39 788 €
Total de l'actif circulant	59 199 €	0 €	59 199 €

TOTAL DES ELEMENTS D'ACTIF APPORTÉS :

- Actif immobilisé 82 678 Euros
 - Immobilisations incorporelles : 82 350 Euros
 - Immobilisations corporelles : 0 Euros
 - Immobilisations financières : 328 Euros
- Actif circulant : 59 199 Euros

TOTAL : 141 877 Euros

Cette énumération n'a pas un caractère exhaustif, l'apport effectué à titre de fusion par la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" à la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" comprenant l'ensemble des biens et droits ci-dessus désignés, ceux existant à ce jour comme aussi ceux qui existeront au jour de la réalisation définitive de la fusion, sans exception, ni réserve.

II – PASSIF TRANSMIS

La Société Absorbante prendra en charge et acquittera au lieu et place de la Société Absorbée la totalité du passif de cette dernière au jour de la réalisation définitive de la fusion, sans exception, ni réserve.

Il est précisé qu'à la date du 31 AOUT 2015, le passif de la Société Absorbée comprenait :

- Emprunts et dettes financières diverses..... 65 130 Euros
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés 5 196 Euros
- Dettes fiscales et sociales 2 880 Euros

TOTAL 73 206 Euros

III – ACTIF NET APPORTÉ

Il résulte des évaluations ci-dessus que la valeur comptable de l'actif apporté par la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" dans le cadre de la fusion par absorption de cette dernière par la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" s'élève à un montant de 141 877 Euros pour un passif transmis de 73 206 Euros.

L'actif net apporté s'élève à la somme de : **68 671 Euros**

Le détail des éléments d'actif et de passif apportés figure en **annexe 1** aux présentes.

Il est également précisé que l'énumération figurant dans cette annexe est non limitative, la présente fusion devant constituer une transmission universelle des éléments d'actif et de passif composant le patrimoine de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL".

Du seul fait de la réalisation de la fusion et de la transmission universelle du patrimoine de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" qui en résultera, l'ensemble des actifs et passifs ainsi que des engagements hors bilan et sûretés qui y sont attachés, seront transférés à la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation définitive de la fusion.

DEUXIÈME PARTIE – PROPRIÉTÉ - JOUISSANCE

La Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" sera propriétaire et prendra possession des biens et droits qui lui sont apportés à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Jusqu'à ce jour, la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs sociaux.

Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important sans l'accord préalable de la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES".

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1^{er} SEPTEMBRE 2015 par la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits et risques de la Société Absorbante.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont à la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES", ladite Société acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront au jour de la réalisation définitive de la fusion.

A cet égard, le représentant de la Société Absorbée déclare qu'il n'a été fait depuis le 1^{er} SEPTEMBRE 2015 aucune opération autre que les opérations de gestion courante.

En particulier, le représentant de la Société Absorbée déclare qu'il n'a été pris, depuis le 1^{er} SEPTEMBRE 2015 aucune disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif immobilisé et qu'il n'a été procédé depuis cette date à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

TROISIÈME PARTIE – CHARGES ET CONDITIONS

I - EN CE QUI CONCERNE LA SOCIÉTÉ ABSORBANTE

Les apports ci-dessus stipulés sont consentis et acceptés sous les conditions ordinaires de fait et de droit et aux charges et conditions suivantes, pour lesquelles Monsieur Eric MENER, ès-qualité, engage la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" qu'il représente, à savoir :

1°) La Société Absorbante prendra les biens et droits apportés dans l'état où ils se trouveront lors de son entrée en jouissance, sans pouvoir exercer aucun recours contre la Société Absorbée pour quelque motif que ce soit.



2°) La Société Absorbante devra, à compter du jour de l'entrée en jouissance, exécuter tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurance contre l'incendie, les accidents et autres risques, et tous abonnements quelconques, y compris les branchements téléphoniques qui auraient pu être contractés par la Société Absorbée. Elle exécutera, notamment, comme la Société Absorbée aurait été tenue de le faire elle-même, toutes les clauses et conditions jusqu'alors mises à la charge de la Société Absorbée.

3°) La Société Absorbante poursuivra tous les contrats de travail conclus avec la Société Absorbée en application de l'article L 1224-1 du Code du Travail.

4°) La Société Absorbante sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la Société Absorbée.

5°) La Société Absorbante supportera et acquittera, à compter du jour de l'entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, loyers, taxes, primes et cotisations d'assurances, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui grèvent ou pourront grever les biens apportés et qui seront inhérents à leur propriété ou à leur exploitation.

6°) La Société Absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant l'exploitation des biens et droits apportés, et elle fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

7°) La Société Absorbante aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elles apportés et fera son affaire personnelle, après réalisation définitive de la fusion, de la mutation à son nom de ces valeurs mobilières et droits sociaux.

8°) La Société Absorbante sera tenue à l'acquit de la totalité du passif de la Société Absorbée, dans les termes et conditions de son exigibilité où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exécution de toutes les conditions d'actes ou titres de créance pouvant exister, sauf à obtenir, de tous créanciers, tous accords modificatifs de ces termes et conditions.

9°) La Société Absorbante prendra en outre à sa charge, au-delà du passif effectif visé au paragraphe II de la première partie ci-dessus, tous les engagements qui ont pu être contractés par la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" et qui, en raison de leur caractère éventuel, sont repris hors bilan sous les rubriques ci-après :

- cautions, avals, garanties donnés par la Société,
- autres engagements donnés par la Société.

II - EN CE QUI CONCERNE LA SOCIÉTÉ ABSORBÉE

1°) Les apports à titre de fusion sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires de fait et de droit, et, en outre, sous celles qui figurent dans le présent acte.

2°) Monsieur Eric MENER, s'oblige, ès-qualité, à fournir à la Société Absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.



Il s'oblige notamment, et oblige la Société qu'il représente, à faire établir, à première réquisition de la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES", tous actes complémentifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

3°) Monsieur Eric MENER, oblige la Société Absorbée à remettre et à livrer à la Société Absorbante aussitôt après la réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

QUATRIÈME PARTIE – RÉMUNÉRATION DES APPORTS EFFECTUÉS A LA SOCIÉTÉ "LEPRINCE ET ASSOCIES" PAR LA SOCIÉTÉ "CABINET HUBERT LE BAIL"

La Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" détenant la totalité du capital de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL", conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de Commerce, la fusion ne se traduira pas par un échange de droits sociaux et le capital de la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" ne sera pas augmenté. La détermination d'une parité d'échange ne sera pas nécessaire.

La différence négative dégagée entre la valeur de l'apport de la Société Absorbée et la valeur comptable des titres de la Société Absorbée détenus par la Société Absorbante et qui seront annulés du fait de la fusion constituera un mali de fusion.

La fusion aura donc pour conséquence dans les comptes de la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" :

- un apport net de 68 671 Euros
- l'annulation de sa participation dans la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" pour un montant correspondant à la valeur nette de cette participation, 82 450 100 300 Euros
- un mali de fusion de..... 13 779 31 629 Euros

CINQUIÈME PARTIE – DÉCLARATIONS

Monsieur Eric MENER, ès-qualité, déclare :

I - SUR LA SOCIÉTÉ ABSORBÉE ELLE-MÊME

1°) Qu'elle n'est pas actuellement et n'a jamais été en état de faillite, de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire, qu'elle n'est pas actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.

2°) Qu'elle n'a contracté avec un tiers quelconque aucune interdiction de fabrication ou de commerce, sous quelque forme que ce soit, ni aucune clause de non-concurrence.

3°) Qu'il n'existe aucun engagement financier ou autre, de nature à modifier les valeurs retenues pour la présente fusion.

II - SUR LES BIENS APPORTÉS

1°) Que le patrimoine de la Société n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation.

2°) Que les éléments de l'actif apporté, au titre de la fusion, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement, warrant, ou gage quelconque, et que lesdits éléments sont libre de disposition entre les mains de la Société Absorbée, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires pour la régularité de leur mutation.

SIXIÈME PARTIE – RÉALISATION DÉFINITIVE DE LA FUSION

Du fait de la réalisation de la fusion selon le mode simplifié des articles L. 236-2 et L. 236-11 du Code de Commerce, la fusion-absorption de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" par la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES" sera définitivement réalisée à l'issue du délai de 30 jours prévu aux articles R. 236-2 et R. 236-2-1 du Code de Commerce et après constatation par décisions du Président de la Société Absorbante.

Du fait de la transmission universelle du patrimoine de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" à la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES", la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" se trouvera dissoute de plein droit et sans liquidation par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

SEPTIÈME PARTIE – RÉGIME FISCAL

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Monsieur Eric MENER, Président de la Société Absorbante et Gérant de la Société Absorbée, oblige celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les Sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits à titre de fusion.

II - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

1. Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, la fusion prendra effet au 1^{er} SEPTEMBRE 2015. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, de la Société Absorbée depuis cette date jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, seront englobés dans le résultat imposable de la Société Absorbante.

Monsieur Eric MENER, Gérant de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL", Société Absorbée, et Président de la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES", Société Absorbante, déclare placer la présente fusion sous le régime spécial mentionné à l'article 210-A du Code Général des Impôts.

La présente fusion retenant les valeurs comptables au 31 AOUT 2015 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la Société Absorbée, la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES", Société Absorbante, conformément aux dispositions de l'article 210-A, 3 du Code Général des Impôts, reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société Absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés.

Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la Société Absorbée.

En application de l'article 210 A du CGI, la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES", Société Absorbante prend les engagements suivants :

- a) La Société Absorbante reprendra au passif de son bilan les provisions dont l'imposition est différée chez la Société "CABINET HUBERT LE BAIL", Société Absorbée, et qui ne deviennent pas sans objet du fait de la fusion, ainsi que le cas échéant la réserve spéciale des plus-values à long terme.
- b) La Société Absorbante se substituera à la Société "CABINET HUBERT LE BAIL", Société apporteuse pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière.
- c) La Société Absorbante calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport ou des biens qui leur sont assimilés en application de l'article 210 A, 6 du Code Général des Impôts d'après la valeur que ces biens avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL", Société Absorbée, à la date de prise d'effet de l'opération de fusion.
- d) La Société Absorbante inscrira à son bilan, les éléments apportés autres que les immobilisations ou que les biens qui leur sont assimilés en application de l'article 210 A, 6 du Code Général des Impôts, pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL", Société Absorbée. A défaut, la Société Absorbante comprendra dans ses résultats de l'exercice au cours duquel intervient l'opération de fusion, le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal dans les écritures de la Société Absorbée.
- e) La Société Absorbante réintègrera dans ses bénéfices imposables, suivant les modalités et conditions prévues par l'article 210 A du Code Général des Impôts, les plus-values éventuellement dégagées lors de la fusion sur les biens amortissables. La cession d'un bien amortissable par la Société Absorbante entraînera l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien, qui n'avait pas encore été réintégrée.

2. La présente fusion prenant effet rétroactivement au 1^{er} SEPTEMBRE 2015, les résultats de la Société Absorbée réalisés depuis cette date seront compris dans le résultat fiscal de la Société Absorbante.

III - ENREGISTREMENT

Pour la perception des droits d'enregistrement, Eric MENER, ès-qualité, déclare que les Sociétés Absorbante et Absorbée sont des sociétés commerciales françaises soumises à l'IS et qu'elles entendent se placer sous le régime fiscal de l'article 816 du Code Général des Impôts.

En conséquence, la présente fusion sera enregistrée au droit fixe de 500 Euros lors de la constatation de la réalisation définitive de la fusion.

IV - OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

Monsieur Eric MENER, Président de la Société Absorbante et Gérant de la Société Absorbée, ès-qualité, s'engage expressément :

- à joindre aux déclarations des Sociétés absorbée et absorbante, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code Général des Impôts ;

- en ce qui concerne la Société Absorbante, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

V - TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Monsieur Eric MENER, ès-qualité, constate que la fusion emporte apport à la Société Absorbante d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code Général des Impôts. Par conséquent, les apports d'immeubles, de biens meubles incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises sont dispensés de TVA.

Conformément aux dispositions légales susvisées, la Société Absorbante continuera la personne de la Société Absorbée notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par celle-ci.

La Société Absorbante déclare qu'elle demandera le cas échéant, le remboursement du crédit de taxe déductible dont est titulaire la Société Absorbée, en application de la documentation administrative contenue au BOFIP BOI-TVA-DED-50-20.

HUITIÈME PARTIE – DISPOSITIONS DIVERSES

I - FORMALITÉS

- 1°) La Société Absorbante remplira toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion.
- 2°) La Société Absorbante fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.
- 3°) La Société Absorbante devra, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui sont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des Sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.
- 4°) La Société Absorbante remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

II - REMISE DE TITRES

Il sera remis à la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES", lors de la réalisation définitive de la fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et autres droits sociaux et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés par la Société "CABINET HUBERT LE BAIL" à la Société "LEPRINCE ET ASSOCIES".

III - FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires des présentes et de leurs suites seront à la charge exclusive de la Société Absorbante qui s'y oblige.

IV - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font respectivement élection de domicile en leurs sièges sociaux.

V - POUVOIRS

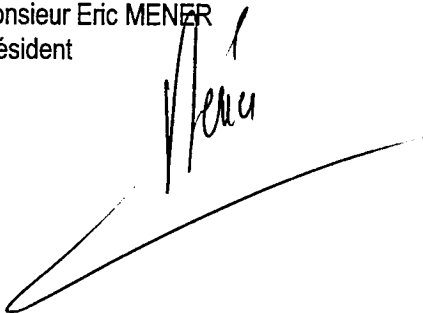
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres.

VI - LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Copie certifiée conforme des comptes de la Société Absorbée et de la Société Absorbante au 31 AOUT 2015
----------	---

Fait à *Remy*
 Le *29 février 2016*
 En 5 exemplaires originaux
 Dont : un pour l'enregistrement
 un pour chaque partie
 deux pour les dépôts au Greffe

La Société "LEPRINCE ET ASSOCIES"
 Représentée par
 Monsieur Eric MENER
 Président



La Société "CABINET HUBERT LE BAIL"
 Représentée par
 Monsieur Eric MENER
 Gérant




SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

20 Rue Jules Vallès

35000 RENNES

DOSSIER FINANCIER

Période du 01/09/2014 au 31/08/2015

SAS LEPRINCE ET ASSOCIES
20 RUE JULES VALLES

35000 RENNES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/09/2014 au 31/08/2015

Activité principale de l'entreprise : Expertise comptable

Nous vous présentons le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à RENNES
Le 20/01/2016

LEPRINCE ET ASSOCIES
20 Rue Jules Vallès

35000 RENNES
02 99 50 00 36



AS LEPRINCE ET ASSOCIES

20 RUE JULES VALLES

35000 RENNES

COMPTES ANNUELS au 31/08/2015

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Soldes intermédiaires de gestion*

DOSSIER FISCAL

- *Liasse 2065*
- *Liasse 2067*
- *Liasses 2050 à 2059-F*

LEPRINCE ET ASSOCIES

20 Rue Jules Vallès

35000 RENNES

02 99 50 00 36

AS LEPRINCE ET ASSOCIES

20 RUE JULES VALLES

35000 RENNES

COMPTES ANNUELS

LEPRINCE ET ASSOCIES

20 Rue Jules Vallès

35000 RENNES

02 99 50 00 36



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2015 12			Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	165 752	113 595	52 157	71 723	19 566-	27.1
	Fonds commercial(1)	782 510		782 510	782 510		
	Autres immobilisations incorporelles	1 839 405	65 434	1 773 971		1 773 971	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	206 232	146 536	59 696	114 701	55 005-	47.1
	Immobilisations en cours	200 499		200 499		200 499	
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	211 300	34 850	176 450	576 523	400 073-	69.1	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	3 405 699	360 415	3 045 284	1 545 458	1 499 826	97.1	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	640 671		640 671	643 773	3 102-	0.1
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 185		3 185	3 000	185	6.1
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 339 264	206 601	1 132 664	1 235 361	102 698-	8.1
	Autres créances	448 986		448 986	374 004	74 982	20.1
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	133 961		133 961	237 550	103 589-	43.1	
Charges constatées d'avance(3)	48 027		48 027	48 985	958-	1.1	
Total III	2 614 095	206 601	2 407 494	2 542 674	135 180-	5.1	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étales(IV)						
	Primes de remboursement des obligations(V)						
	Ecarts de conversion actif(VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 019 793	567 016	5 452 778	4 088 131	1 364 646	33.1	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 152 460)	152 460	152 460		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	136 545	136 545		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	15 246	15 246		
	Réserves statutaires ou contractuelles	223 206	684 251	461 046-	67.38-
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	195 962	408 780	212 818-	52.06-
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	723 419	1 397 283	673 864-	48.23-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 082 337	223 077	1 859 259	833.46
	Concours bancaires courants	105 217		105 217	
	Emprunts et dettes financières diverses	566 601	508 199	58 402	11.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	848 489	812 583	35 906	4.42
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 859	171 350	166 509	97.17
	Dettes fiscales et sociales	734 238	911 872	177 634-	19.48-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	54 617	63 767	9 149-	14.35-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance(1)				
	Total IV	4 729 358	2 690 848	2 038 510	75.76
	Ecarts de conversion passif(V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 452 778	4 088 131	1 364 646	33.38

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 885 008

2 548 180

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015 12			Exercice N-1 31/08/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 620 849		3 620 849	3 938 967		318 118-	8.
Chiffre d'affaires NET	3 620 849		3 620 849	3 938 967		318 118-	8.
Production stockée			3 102-	13 562-		10 460	77.
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			195 273	229 135		33 862-	14.
Autres produits			142			142	
Total des Produits d'exploitation (I)			3 813 162	4 154 540		341 378-	8.
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			997 646	1 046 942		49 295-	4.
Impôts, taxes et versements assimilés			133 228	122 550		10 679	8.
Salaires et traitements			1 694 177	1 686 015		8 163	0.
Charges sociales			571 215	625 348		54 133-	8.
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			136 357	71 060		65 296	91.
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 168	119 902		68 735-	57.
Dotations aux provisions							
Autres charges			135 196	177 351		42 155-	23.
Total des Charges d'exploitation (II)			3 718 987	3 849 167		130 181-	3.
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			94 175	305 373		211 197-	69.
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée(III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré(IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2015 12	31/08/2014 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations(3)		156 501	156 501-	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé(4)				
Autres intérêts et produits assimilés(3)	22	493	472-	95.61-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	22	156 994	156 973-	99.99-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées(4)	54 494	23 453	31 041	132.35
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	54 494	23 453	31 041	132.35
2. Résultat financier (V-VI)	54 472-	133 541	188 013-	140.79-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	39 703	438 914	399 211-	90.95-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 130	8 782	6 652-	75.74-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 141 874	19 401	1 122 474	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 144 005	28 182	1 115 822	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 108	7 597	3 489-	45.93-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	932 911	16 166	916 745	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	937 019	23 763	913 256	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	206 985	4 419	202 566	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise(IX)				
Impôts sur les bénéfices(X)	50 726	34 553	16 173	46.81
Total des produits (I+III+V+VII)	4 957 188	4 339 717	617 471	14.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 761 226	3 930 936	830 289	21.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	195 962	408 780	212 818-	52.06-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 13 328

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation des comptes

LEPRINCE ET ASSOCIES

SAS LEPRINCE ET ASSOCIES
20 RUE JULES VALLES

35000 RENNES

ANNEXE DU 01/09/2014 AU 31/08/2015

LEPRINCE ET ASSOCIES

20 Rue Jules Vallès

35000 RENNES

02 99 50 00 36



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 452 777.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 620 849.24 Euros et dégagant un bénéfice de 195 962.41 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2014 au 31/08/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Evolution significative de l'actionariat
Acquisition de l'usufruit du bâtiment d'exploitation

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 64 700 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 64 700 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	64 700
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	64 700

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		1 852 339
Constructions sur sol propre			2 339 405
Installations générales agencements aménagements divers	44 197		
Matériel de transport	57 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	145 779		16 256
Immobilisations corporelles en cours			200 499
	TOTAL		2 556 161
Autres participations	611 373		
	TOTAL		
	TOTAL GENERAL	1 793 678	4 408 499

ANNEXE

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 787 667	2 787 667
Constructions sur sol propre		2 339 405		
Installations générales agencements aménagements divers			44 197	44 197
Matériel de transport		57 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			162 035	162 035
Immobilisations corporelles en cours			200 499	200 499
TOTAL		2 396 405	406 732	406 732
Autres participations		400 073	211 300	211 300
TOTAL		400 073	211 300	211 300
TOTAL GENERAL		2 796 478	3 405 699	3 405 699

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	81 096	97 933		179 029
Installations générales agencements aménagements divers	15 466	4 180		19 646
Matériel de transport	17 607	6 555	24 162	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	99 202	27 689		126 891
TOTAL	132 275	38 423	24 162	146 536
TOTAL GENERAL	213 370	136 357	24 162	325 565

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	97 933				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 180				
Matériel de transport	6 555				
Matériel de bureau informatique mobilier	25 899	1 790			
TOTAL	36 634	1 790			
TOTAL GENERAL	134 567	1 790			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	34 850				34 850
Sur comptes clients	313 712	51 168	158 279		206 601
TOTAL	348 562	51 168	158 279		241 451
TOTAL GENERAL	348 562	51 168	158 279		241 451
Dont dotations et reprises d'exploitation		51 168	158 279		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	271 451	271 451	
Autres créances clients	1 067 813	1 067 813	
Personnel et comptes rattachés	8 784	8 784	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 657	3 657	
Taxe sur la valeur ajoutée	109 725	109 725	
Divers état et autres collectivités publiques	105 364	105 364	
Groupe et associés	119 775	119 775	
Débiteurs divers	101 682	101 682	
Charges constatées d'avance	48 027	48 027	
TOTAL	1 836 278	1 836 278	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	106 982	106 982		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 080 572	236 222	527 425	1 316 925
Fournisseurs et comptes rattachés	337 859	337 859		
Personnel et comptes rattachés	204 714	204 714		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	187 931	187 931		
Impôts sur les bénéfices	17 853	17 853		
Taxe sur la valeur ajoutée	302 378	302 378		
Autres impôts taxes et assimilés	3 691	3 691		
Groupe et associés	584 272	584 272		
Autres dettes	54 617	54 617		
TOTAL	3 880 869	2 036 519	527 425	1 316 925
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 860 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	85 650			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	30.0000	5 082			5 082

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels- outils de communica	L	1 à 3 Ans
Autres immob incorporelles	L	15 Ans
Mat. info & mobilier de bureau	Linéaire ou Dégressif	3 A 5 Ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ANS
Mobilier	L	5 Ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	211 275
Autres créances	147 415
Total	358 690

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 104 070
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 410
Dettes fiscales et sociales	289 719
Autres dettes	37 737
Total	2 472 936

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	48 027
Total	48 027



ANNEXE

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196; PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Le montant des rémunérations allouées au cours de l'exercice aux organes de direction et d'administration n'est pas fourni.

Il conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			98 034		98 034
Redevances payées - exercice			13 328		13 328
Total			13 328		13 328
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			20 004		20 004
- entre 1 et 5 ans			66 644		66 644
Total			86 648		86 648
Montant en charge sur l'exercice			13 328		13 328

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société dispose d'un contrat IFC auprès d'Axa supérieur à 100KE ce qui couvre les futures charges d'IFC.

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - PROLIB GRECO - CABINET HUBERT LE BAIL ET ASS - Participations détenues entre 10 et 50 %	20 000		99.50					657 458		
	50 000		100.00					52 739		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/08/2011	31/08/2012	31/08/2013	31/08/2014	31/08/2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	150 000	150 000	152 460	152 460	152 460
Nbre des actions ordinaires existantes	5 000	5 000	5 082	5 082	5 082
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 701 231	3 654 335	4 323 965	3 938 967	3 620 849
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	277 577	632 735	248 599	452 175	275 934
Impôts sur les bénéfices	16 966	49 826	20 264	34 553	50 726
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	53 711	380 215	308 158	408 780	195 962
Résultat distribué					869 826
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	52.12	116.58	44.93	82.18	44.31
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10.74	76.04	60.64	80.44	38.56
Dividende distribué à chaque action					171.16
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	40	41	38	45	45
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 802 824	1 511 976	2 184 860	1 686 015	1 694 177
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	745 924	758 497	905 663	681 443	636 382

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	52 157	71 723	19 566-	27.28-
20500000 LOGICIELS INFORMATIQUE	153 702	140 769	12 934	9.19
20510000 OUTILS DE COMMUNICATION	12 050	12 050		
28050000 AMORTISSEMENT LOGICIEL	106 138-	77 655-	28 483-	36.68-
28051000 AMORT OUTILS DE COMMUNICATION	7 457-	3 441-	4 017-	116.74-
FONDS COMMERCIAL	782 510	782 510		
20700000 FONDS DE COMMERCE	782 510	782 510		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 773 971		1 773 971	
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 839 405		1 839 405	
28080000 AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 434-		65 434-	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 696	114 701	55 005-	47.96-
21810000 INSTALLATION GEN. AGENC. AMEN.	44 197	44 197		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		57 000	57 000-	100.00-
21830000 MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQUE	139 590	124 736	14 854	11.91
21840000 MOBILIER	22 446	21 043	1 403	6.66
28181000 AMORTISSEMENT DES INST. AG/AM DIV	19 645-	15 466-	4 180-	27.03-
28182000 AMORTISSEMENT DU MAT. DE TRANSP.		17 607-	17 607-	100.00
28183000 AMORTISSEMENT DU MAT. DE BUR. & INF	111 778-	87 070-	24 708-	28.38-
28184000 AMORTISSEMENT DU MOBILIER DE BUREAU	15 113-	12 132-	2 981-	24.57-
IMMOBILISATIONS EN COURS	200 499		200 499	
23100000 IMMOBILISATION EN COURS	200 499		200 499	
AUTRES PARTICIPATIONS	176 450	576 523	400 073-	69.39-
26100000 PROLIB GRECO	51 479	51 479		
26101000 TITRES CABINET LEPRINCE ET ASS	41 133	41 133		
26130000 ARIA EXPERTISE CONSEILS		400 073	400 073-	100.00-
26160000 TITRES HUBERT LE BAIL	100 300	100 300		
26180000 PARTS CREDIT MARITIME	229	229		
26181000 PARTS SOCIALES CMB	15	15		
26182000 TITRES BPO	1 145	1 145		
26183000 TITRES LEPRINCE PARIS	17 000	17 000		
29610000 PROV. DEPR. TITRES PARTICIPATIONS	34 850-	34 850-		
Total II	3 045 284	1 545 458	1 499 826	97.05
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES	640 671	643 773	3 102-	0.48-
34000000 EN COURS DE PRODUCTION DE	640 671	643 773	3 102-	0.48-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	3 185	3 000	185	6.16
40910000 FOURNISSEURS AVANCES & ACOMPTES	3 185	3 000	185	6.16
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 132 664	1 235 361	102 698-	8.31-
41100000 CLIENTS	856 538	951 574	95 037-	9.99-
41600030 CLIENTS DOUTEUX	77 996	105 774	27 778-	26.26-
41600032 CLIENTS DOUTEUX B 32	13 277	53 307	40 030-	75.09-
41600033 CLIENTS DOUTEUX B.33	58 713	82 877	24 164-	29.16-
41600034 CLIENTS DOUTEUX B 34	69 870	71 889	2 019-	2.81-
41600035 CLIENTS DOUTEUX B35	40 674	80 251	39 577-	49.32-
41600037 CLIENTS DOUTEUX B37	8 982	10 046	1 064-	10.59-
41600049 CLIENTS DOUTEUX B49	1 939	2 597	658-	25.33-
41810000 FACTURES A ETABLIR	211 275	190 757	20 518	10.76

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
49100000 PROV.P.DEPR.CPTES CLIENTS	206 601-	313 712-	107 111	34.
AUTRES CREANCES	448 986	374 004	74 982	20.
40100001 FOURNISSEURS	18 584	1 063	17 521	NS
42500000 PERSONNEL AVANC.ET ACPTÉ.	1 375	2 875	1 500-	52.
42870000 PERSONNEL PROD.A RECEVOIR	7 409		7 409	
43870000 ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	3 657	6 241	2 584-	41.
44400000 ETAT IMPOTS SUR BENEFICES		51 121	51 121-	100.
44562000 TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOB.	37 228		37 228	
44566200 TVA DED /FRAIS GX	31 537	13 220	18 317	138.
44571600 TVA COL / CT DTX	37 756	37 756		
44586000 TAXES/ CHIFFRE D4AFF/FACT	3 204	11 623	8 419-	72.
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	105 364	40 197	65 167	162.
45511500 C/C H LE BAIL		36 000	36 000-	100.
45521000 SA ARIA EXPERTISE CONSEILS	61 263	39 215	22 048	56.
45522000 C/C CABINET HUBERT LE BAIL	57 747		57 747	
45523000 C/C LEPRINCE PARIS	765		765	
46270000 CREANCE CESSION IMMO (MT)	4 500	9 000	4 500-	50.
46721300 SCP LEMETAYER MALLEVRE M	2 282	107 900	105 618-	97.
46721400 CB MR LEPRINCE	27 539		27 539	
46733000 DEB DIV SCI DEHILE	17 791	17 791		
46870000 DIVERS PROD A RECEVOIR	30 985		30 985	
DISPONIBILITES	133 961	237 550	103 589-	43.
51111100 REMISE CHEQUES BPO	19 768		19 768	
51111140 REMISE CHEQUES CREDIT AGRICOLE		1 280	1 280-	100.
51120000 CHEQUES A ENCAISSER	20 327	20 416	89-	0.
51211000 STE GENERALE	2 336	2 503	167-	6.
51212000 BANQUE DE BRETAGNE		2 306	2 306-	100.
51214000 B.P.O.	5 526	104 498	98 971-	94.
51215000 CREDIT LYONNAIS	2 574	849	1 725	203.
51218000 CREDIT MUTUEL LORIENT	4 747	1 340	3 407	254.
51220000 BNP PARIBAS	3 467	239	3 228	NS
51221000 C.I.O.	21	91	70-	77.
51223000 SOCIETE GENERALE		5	5-	100.
51224000 CREDIT MARITIME		12 793	12 793-	100.
51226000 CREDIT AGRICOLE	31 297	91 232	59 935-	65.
51227000 CAISSE D EPARGNE	43 898		43 898	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	48 027	48 985	958-	1.
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	48 027	48 985	958-	1.
Total III	2 407 494	2 542 674	135 180-	5.
TOTAL GENERAL	5 452 778	4 088 131	1 364 646	33.

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	152 460	152 460		
10131000 CAPITAL	152 460	152 460		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	136 545	136 545		
10420000 PRIME DE FUSION	136 545	136 545		
RESERVE LEGALE	15 246	15 246		
10611000 RESERVE LEGALE	15 246	15 246		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	223 206	684 251	461 046-	67.38-
10630000 RESERVE STAT. OU CONTRAC.	223 206	684 251	461 046-	67.38-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	195 962	408 780	212 818-	52.06-
Total I	723 419	1 397 283	673 864-	48.23-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 082 337	223 077	1 859 259	833.46
16401800 EMP BNP LE BAIL	42 394	56 773	14 379-	25.33-
16401900 EMP BPO 46 K€		10 643	10 643-	100.00-
16402000 EMP CREDIT MARITIME 45000€	18 373	29 594	11 221-	37.92-
16402100 EMP CREDIT MARITIME 150000€	76 321	125 728	49 407-	39.30-
16402200 CAISSE D EPARGNE 620 K €	620 000		620 000	
16402300 BPO 620K €	620 000		620 000	
16402400 PRET CREDIT MARITIME 620K€	620 000		620 000	
16405000 CAISSE D EPARGNE PRET TRX450KE	83 483		83 483	
16884500 INTERETS COURUS / AUTRES	1 765	339	1 426	420.97
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	105 217		105 217	
51212000 BANQUE DE BRETAGNE	3 679		3 679	
51223000 SOCIETE GENERALE	29		29	
51224000 CREDIT MARITIME	101 448		101 448	
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	62		62	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	566 601	508 199	58 402	11.49
45510100 C/C TL		31 054	31 054-	100.00-
45510900 C/C DANIEL ROGUE	101	101		
45511100 C/C FP	58	58		
45511400 C/C M HALOUX	47	47		
45511600 SAS LM INVESTISSEMENTS		192 563	192 563-	100.00-
45513000 C/C HOLD M	345 667	86 355	259 312	300.28
45520000 PROLIB GRECO	220 728	194 968	25 760	13.21
45522000 C/C CABINET HUBERT LE BAIL		3 053	3 053-	100.00-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	848 489	812 583	35 906	4.42
41910000 CLI.CREDI. AV-AC REC/CDES	848 489	812 583	35 906	4.42
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	337 859	171 350	166 509	97.17
40100001 FOURNISSEURS	296 449	101 542	194 908	191.95
40800000 FOURN FACT NON PARVENUES	41 410	69 808	28 399-	40.68-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	734 238	911 872	177 634-	19.48-
42100000 PERSONNEL REMUNERAT. DUES		5 062	5 062-	100.00-
42820000 DETTES PROVIS.P.CONGES P.	204 714	206 861	2 147-	1.04-
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER		65 000	65 000-	100.00-
43100000 URSSAF	74 235	78 442	4 207-	5.36-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
43731000 REUNICA	29 395	32 988	3 592-	10.
43733000 PREVOYANCE K LESIA	2 986	3 613	627-	17.
43860000 ORGAN.SOC.CHARGES A PAYER	2 541	40 411	37 870-	93.
43860100 CHARGES SOCIALES S/CONGES	78 774	97 225	18 451-	18.
44400000 ETAT IMPOTS SUR BENEFICES	17 853		17 853	
44550000 ETAT TAXES/C.A. A DECAIS.	43 675	86 910	43 235-	49.
44562000 TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOB.		2 159	2 159-	100.
44571000 TVA COLLECTEE	73 835	100 163	26 328-	26.
44571100 TVA COLLECTEE TAUX 20%	122 824	140 545	17 721-	12.
44587000 TAXES/C.A./FACT.A ETABLIR	62 044	51 793	10 251	19.
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	3 691	700	2 991	427.
45700000 DIVIDENDES A REPARTIR	17 671		17 671	
AUTRES DETTES	54 617	63 767	9 149-	14.
41100000 CLIENTS	16 686	21 175	4 489-	21.
46010000 IND JOURN NON DEDUITE		169	169-	100.
46721200 DEBITEURS DIVERS MENER	194		194	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	7 087	7 616	530-	6.
46860100 FORMATION CONTINUE	17 475	18 230	755-	4.
46860200 EFFORT CONSTRUCTION	12 705	12 277	428	3.
46860300 ORGANIC	470	4 300	3 830-	89.
Total IV	4 729 358	2 690 848	2 038 510	75.
TOTAL GENERAL	5 452 778	4 088 131	1 364 646	33.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	3 620 849	3 938 967	318 118-	8.08-
70600000 HONORAIRES - CUT OFF	35 906-	812 583-	776 677	95.58
70610000 PREST. SERVICES -FRANCE-	63 436	1 298 420	1 234 983-	95.11-
70611000 HONORAIRES COMPTA 20%	2 330 286	1 984 137	346 149	17.45
70620000 HONORAIRES JURIDIQUE		12 335	12 335-	100.00-
70621000 HONORAIRES JURIDIQUE 20%	83 591	48 992	34 599	70.62
70630000 HONORAIRES SOCIAL		130 295	130 295-	100.00-
70631000 HONORAIRES SOCIAL 20%	465 581	448 600	16 981	3.79
70640000 HONORAIRES CAC		124 469	124 469-	100.00-
70641000 HONORAIRES CAC 20%	551 051	510 003	41 047	8.05
70671000 HONORAIRES GROUPE	133 142	194 300	61 158-	31.48-
70681000 HONORAIRES DIVERS 20%	4 573		4 573	
70810000 PROD.ACT.ANNEXES-FRANCE-	25 096		25 096	
chiffre d'affaires NET	3 620 849	3 938 967	318 118-	8.08-
PRODUCTION STOCKEE	3 102-	13 562-	10 460	77.13
71304000 EN COURS PRODUCTION	3 102-	13 562-	10 460	77.13
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	195 273	229 135	33 862-	14.78-
78174000 REPR/PROV DEPREC CREANCES	158 279	182 121	23 842-	13.09-
79100000 REMB SALAIRES DIVERS	28 036	29 441	1 405-	4.77-
79101000 AVANTAGES EN NATURE	8 958	17 574	8 615-	49.02-
AUTRES PRODUITS	142		142	
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	142		142	
Total des Produits d'exploitation	3 813 162	4 154 540	341 378-	8.22-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	997 646	1 046 942	49 295-	4.71-
60400000 SOUS TRAITANCE	41 175	24 600	16 575	67.38
60440000 SITE EXTRANET CCMX CLIENT		3 780	3 780-	100.00-
60441000 YOOZ	2 400	4 250	1 850-	43.53-
60443000 JEDECLARE.COM	18 692	10 824	7 868	72.69
60450100 PRESTATIONS TLP	27 500		27 500	
60460000 HOLDING M	195 000	187 703	7 298	3.89
60470000 PRESTATIONS HD	2 697	10 808	8 111-	75.05-
60610000 EDF	3 799	4 004	205-	5.11-
60610100 EDF 20 RUE JULES VALLES RENNE	3 588		3 588	
60612000 EAU BUREAUX 20 RUE JULES VALLE	76		76	
60613000 CARBURANT	3 558	2 763	795	28.79
60630000 FOURN.ENTR. & PETIT EQUIP	4 910	3 806	1 104	29.00
60630100 EAU FONTAINE	652	600	52	8.67
60630200 CAFES NESPRESSO		436	436-	100.00-
60633000 PETIT EQUIPEMENT	225	16 872	16 647-	98.67-
60638000 FOURNITURES D ENTRETIEN		160	160-	100.00-
60640000 FOURN. ADMINISTRATIVES	27 507	26 586	921	3.46
60640100 COPIES MINOLTA	11 181	15 167	3 986-	26.28-
60640200 FOUR INFO	8 569	3 100	5 469	176.40
60640300 FOURNITURES INFO A REFACTURER	11 861	16 269	4 408-	27.10-
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	13 328		13 328	
61320010 LOCATIONS SALLES PONCTUELLES	1 084	1 040	44	4.23
61320100 LOCAT ARCH CDAO STOCKAGE	10 714	10 565	149	1.41
61321000 LOC IMMOBILIERE SCI E.MERIDIEN	39 257	38 388	869	2.26
61322000 LOC IMMOBILIERE GIBOIRE LOT 2	40 974	40 874	100	0.24



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
61323100 LOC IMMOBILIERE GIBOIRE LOT 4	35 155	33 811	1 343	3.
61324000 LOC IMMOBILIERE SCI DEHILE	1 760	3 935	2 175-	55.
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	4 516	1 433	3 083	215.
61401000 CH LOCATIVES SCI E. MERIDIEN	5 051	5 330	278-	5.
61402000 CH LOCATIVES GIBOIRE LOT 2	4 482	5 178	696-	13.
61403000 CH LOCATIVES GIBOIRE LOT 4	6 759	5 160	1 599	30.
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	1 313		1 313	
61550000 ENTR.& REP./BIENS MOBIL.	3 493	3 177	316	9.
61551000 ENTR. REP. MAT. DE TRPT.	5 719	4 652	1 067	22.
61553000 ENT. REP. MAT BUR & INFOR	900	1 481	581-	39.
61554000 MAINTENANCE INFORMAT	21 844	33 748	11 905-	35.
61554300 MAINT CEGID / ARIA QUIMPE	5 019	4 359	660	15.
61554400 MAINT CEGID / ARIA LORIE	5 711	6 444	733-	11.
61557000 MAINTENANCE EIC DR/ISF	796		796	
61601000 ASSURANCE SOPHIASSUR CAC	4 871	6 241	1 370-	21.
61602000 ASSURANCE VERSPIEREN RCP E.C.	5 207	4 432	774	17.
61603000 ASSURANCE VEHICULE	1 925	1 454	471	32.
61604000 ASSURANCES AUTRES	5 710	3 387	2 323	68.
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	515		515	
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	11 252	15 442	4 190-	27.
61831000 DOCUMENTATION - EXPERT INFO	8 006	18 920	10 915-	57.
61831100 DOC EXPERT INFO A REFACTURER		9 812	9 812-	100.
61832000 DOCUMENTATION SVP	7 228	6 748	480	7.
62100000 PERSONNEL EXTE.A L'ENTREP		16 355	16 355-	100.
62101000 NETTOYAGE DES LOCAUX	22 818	22 365	453	2.
62103000 BRUNO COURSES	758	446	312	69.
62106000 PRESTATIONS DESATI INFORMATIQU	46 265	58 695	12 430-	21.
62110200 MPF ABONNEMENT BASIC MAPA	1 313		1 313	
62120100 CONSULTAT CDAO ARCHIV	7 623	4 755	2 868	60.
62260000 HONORAIRES	5 000-	5 340	10 340-	193.
62260100 HONORAIRES GBA & FIDUCIAL	11 650	10 250	1 400	13.
62260110 HONORAIRES CGA CLIENTS	7 500-	13 500	21 000-	155.
62260200 HONORAIRES C.E.C.A.		17 000	17 000-	100.
62260300 HONORAIRES BCMR	645	4 506	3 861-	85.
62262000 HONORAIRES COMM. MARKETING	1 690		1 690	
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTE	37 929	193	37 736	N
62270100 GREFFE TRIBUNAL DE COMMER	23	44	21-	47.
62280000 PARTENARIAT DFCG	7 500-	7 500	15 000-	200.
62310000 ANNONCES & INSERTIONS	2 111	4 024	1 913-	47.
62311000 RELATIONS PUBLIQUES SPONSORING	1 000		1 000	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	2 989	446	2 542	569.
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS	15 000	240	14 760	N
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 022	3 262	3 760	115.
62510005 FR DEPLACEMENT HERNIOTE	2 570	3 090	520-	16.
62510006 FR DEPLACEMENT PANNETIER B	139		139	
62510008 FR DEPLACEMENT HALOUX	3 571	4 412	842-	19.
62510010 FR DEPLACEMENT ROGUE	1 597	1 745	147-	8.
62510011 FR DEPLACEMENT BESNARD C	20	41	21-	51.
62510012 FR DEPLACEMENT GABILLET	1 915	2 605	690-	26.
62510013 FR DEPLACEMENT ROBERT	571	178	393	220.
62510014 FR DEPLACEMENT PANNETIER E	88	4 524	4 435-	98.
62510015 FR DEPLACEMENT DE VEYRINAS	322	353	31-	8.
62510016 FR DEPLACEMENT P*AUD F	6 681	8 121	1 440-	17.
62510017 FR DEPLACEMENT PIAUD K	857	593	264	44.
62510018 FR DEPLACEMENT HUBERT	194	173	20	11.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62510019 FR DEPLACEMENT COLLET	531	893	362-	40.52-
62510022 FR DEPLACEMENT LANUEL	2 003	1 882	120	6.39
62510023 FR DEPLACEMENT BEUCHERIE	7 438	7 304	134	1.84
62510024 FR DEPLACEMENT BENON	1 315	990	325	32.79
62510027 FR DEPLACEMENT REMONDIN	1 653	2 291	638-	27.83-
62510029 FR DEPLACEMENT LAVOLLEE	226		226	
62510030 FR DEPLACEMENT AUBREE	1 795	1 929	133-	6.90-
62510031 FR DEPLACEMENT BOUILLON	2 221	4 748	2 527-	53.22-
62510033 FR DEPLACEMENT BACQUAERT	65	21	44	206.13
62510035 FR DEPLACEMENT THEOTEC	371	726	354-	48.82-
62510041 FR DEPLACEMENT ESNAULT	12 460	9 371	3 088	32.95
62510044 FR DEPLACEMENT ERNOULT	409	284	126	44.28
62510046 FR DEPLACEMENT BUAN	823	564	259	45.96
62510047 FR DEPLACEMENT AUBRY	3 613	3 484	129	3.70
62510048 FR DEPLACEMENT BESNARD B	3 298	5 700	2 402-	42.15-
62510049 FR DEPLACEMENT LOTH LEGAVRE		62	62-	100.00-
62510050 FR DEPLACEMENT GUILLOU	7 768	8 567	799-	9.32-
62510051 FR DEPLACEMENT TAILLANDIER	766	335	431	128.84
62510052 FR DEPLACEMENT LEROYER	1 651	757	894	118.06
62510053 FR DEPLACEMENT CROGUENNEC	421		421	
62510055 FR DEPLACEMENT MARTIN	121	3	118	NS
62510056 FR DEPLACEMENT LERAY		1 386	1 386-	100.00-
62510057 FR DEPLACEMENT LETOURNOUX	1 557	1 283	274	21.32
62510059 FR DEPLACEMENT HIGNARD	69		69	
62510060 FR DEPLACEMENT MORIN	731	818	87-	10.60-
62510066 FR DEPLACEMENT BEAUDOUIN	910	571	339	59.33
62510068 FR DEPLACEMENT KIEFFER	98	549	451-	82.08-
62510069 FR DEPLACEMENT ROUTTIER	135	403	268-	66.50-
62510070 FR DEPLACEMENT DEGUETTE	90		90	
62510072 FR DEPLACEMENT RIVET	1 641		1 641	
62510073 FR DE DEPCTS BERTHE	299		299	
62510074 DEPLACEMENTS CABON ELISE	142		142	
62510075 FR DEPLACEMENT BEGEL	22		22	
62510076 FR DEPLACEMENT QUIMBERT	13		13	
62510400 FRAIS GESTION TITRES REST		142	142-	100.00-
62513400 FR. DEPL. BUR 34	11 408	34 655	23 248-	67.08-
62513500 FR. DEPL. BUR 35	6 686	16 254	9 568-	58.86-
62560000 MISSIONS	1 121	2 719	1 598-	58.78-
62560100 SEMINAIRE	15 534	9 612	5 922	61.61
62560200 MARATHON VERT	580	757	177-	23.35-
62570000 RECEPTIONS	15 877	10 750	5 127	47.69
62610000 TELEPHONE TELEX	10 834	11 319	485-	4.29-
62611000 TELEPHONE AUTRE	6 325	16 903	10 578-	62.58-
62613000 TELEPHONES MOBILES	3 011	2 490	521	20.94
62613100 TELEPHONES MOBILES CADRES ARIA	233	420	187-	44.47-
62620000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMU	19 723	17 785	1 938	10.89
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASSI	5 343	3 605	1 738	48.20
62701000 FRAIS TELETRANSMISSION	19 619	21 852	2 234-	10.22-
62701100 ITTOL SYSTEM	675	612	63	10.34
62720000 COMMISS.S/EMISSION EMPR.	2 145		2 145	
62810000 CONCOURS DIV (COTISATIONS	50 543	49 652	891	1.79

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2015 12	31/08/2014 12	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	133 228	122 550	10 679	8.
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	11 219	11 634	415-	3.
63130000 PART EMPLOYEURS/ FORM PRO	28 486	27 857	629	2.
63310000 VERSEMENT DE TRANSPORT	34 206	34 332	126-	0.
63330000 PART EMPLOYEURS/FORM PROF	18 783	8 990	9 793	108.
63340000 PART EMPLOYEURS/ EFFORT C	7 862	7 699	163	2.
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	23 888	21 935	1 953	8.
63512000 TAXES FONCIERES	3 661		3 661	
63514000 TAXE/ LES VEHICULES DES S	3 796	763	3 033	397.
63710000 CONTRIBUTION SOCIALE DE S	2 485-	6 799	9 284-	136.
63780000 TAXES DIVERSES AGEFIPH	3 812	2 541	1 271	50.
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 694 177	1 686 015	8 163	0.
64110001 SALAIRES COMPTABILITE	1 372 719	1 275 407	97 313	7.
64110002 SALAIRES SOCIAL	221 023	205 724	15 299	7.
64110003 SALAIRES ADMINISTRATIF	120 600	123 010	2 411-	1.
64120000 CONGES PAYES	2 810	2 328-	5 138	220.
64130000 INDEMNITES STAGE	15 605	8 140	7 465	91.
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	65 000-	65 585	130 585-	199.
64140200 IND TRANSACTIONELLE	65 250	15 320	49 930	325.
64140300 REMB IFC	70 057-	15 593-	54 464-	349.
64141000 REPOS COMPENSATEUR N	4 958-	23 626-	18 669	79.
64160000 TITRES RESTAURANT	35 496	34 376	1 120	3.
64180000 REMB ABONNEMENT SPORTIF	689		689	
CHARGES SOCIALES	571 215	625 348	54 133-	8.
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	463 959	402 512	61 446	15.
64531000 RETRAITE REUNICA	128 001	131 192	3 191-	2.
64531200 PREVOYANCE CADRES GAN		9 661	9 661-	100.
64531300 COT AXA CADRE		7 788	7 788-	100.
64532200 COT AXA NC		2 482	2 482-	100.
64533000 PREVOYANCE K LESIA	12 476	8 845	3 630	41.
64540000 COTISATIONS ASSEDIC	69 027	67 633	1 394	2.
64550000 CS SUR CONGES PAYES	18 451-	6 314	24 765-	392.
64700000 AUTRES CHARGES SOCIALES	35 000-	35 000	70 000-	200.
64710000 CADEAUX	6 190	2 406	3 784	157.
64720000 NOEL DU CABINET	4 218	3 590	628	17.
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARM	4 164	4 021	143	3.
64800000 AUTRES CHARGES DE PERS.	1 800		1 800	
64900000 C.I.C.E.	65 167-	56 095-	9 072-	16.
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	136 357	71 060	65 296	91.
68110000 DOT.AMORT.IMMO.INCOR&CORP	136 357	71 060	65 296	91.
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	51 168	119 902	68 735-	57.
68174000 DOTATIONS PROV DEPREC CRE	51 168	119 902	68 735-	57.
AUTRES CHARGES	135 196	177 351	42 155-	23.
65440000 PERTES/ CREANCES EXERCICE	135 198	177 351	42 153-	23.
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	2-		2-	
Total des Charges d'exploitation	3 718 987	3 849 167	130 181-	3.



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	94 175	305 373	211 197-	69. 16-
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		156 501	156 501-	100. 00-
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION		156 501	156 501-	100. 00-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	22	493	472-	95. 61-
76310000 PRODUITS FINANCIERS		28	28-	100. 00-
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	22	465	443-	95. 34-
Total des Produits financiers	22	156 994	156 973-	99. 99-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	54 494	23 453	31 041	132. 35
66112200 INTERETS C E 620 K€	12 454		12 454	
66112300 INTERETS BPO 620 K€	14 961		14 961	
66112400 INTERETS PRET CM 620K	14 949		14 949	
66116000 INTERETS EMPRUNTS & DETTE	4 932	6 364	1 432-	22. 50-
66140000 INTERETS FILIALES		1 266	1 266-	100. 00-
66150000 INT.DES C.C.& DES DEP.CR.		13 642	13 642-	100. 00-
66161000 INTERETS BANCAIRES	7 197	2 181	5 016	229. 95
Total des Charges financières	54 494	23 453	31 041	132. 35
Résultat financier	54 472-	133 541	188 013-	140. 79-
Résultat courant avant impôts	39 703	438 914	399 211-	90. 95-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 130	8 782	6 652-	75. 74-
77140000 RENTREES S/CREAN.AMORTIES	2 130		2 130	
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT.		4 414	4 414-	100. 00-
77200000 PRODUITS SUR EX.ANTERIEURS		4 368	4 368-	100. 00-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 141 874	19 401	1 122 474	NS
77520000 CESSION IMMOB	525 886		525 886	
77560000 PROD CESSION IMMOB FINANCIERES	615 988	19 401	596 588	NS
Total des Produits exceptionnels	1 144 005	28 182	1 115 822	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	4 108	7 597	3 489-	45. 93-
67100000 CHARGES EXCEP./OP.DE GES.	4 040	4 326	287-	6. 62-
67120000 PENALITES AMENDES FISCALE	68	41	27	65. 85
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPT.		21	21-	100. 00-
67200000 CHARGES SUR EX.ANTERIEURS		3 209	3 209-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	932 911	16 166	916 745	NS
67520000 VALEUR NETTE IMMOB CEDEES	532 838	4 750	528 088	NS
67560000 VAL COMPT IMMO FIN	400 073	11 416	388 657	NS
Total des Charges exceptionnelles	937 019	23 763	913 256	NS
Résultat exceptionnel	206 985	4 419	202 566	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	50 726	34 553	16 173	46. 81
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	50 726	38 417	12 309	32. 04
69510000 CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE		3 864-	3 864	100. 00

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2015	% CA	31/08/2014	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	3 617 747	100.00	3 925 405	100.00	307 658-	7.84-
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	3 620 849	100.09	3 938 967	100.35	318 118-	8.08-
+ Production stockée ou déstockage	3 102-	0.09-	13 562-	0.35-	10 460	77.13
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 617 747	100.00	3 925 405	100.00	307 658-	7.84-
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	287 464	7.95	241 964	6.16	45 500	18.80
Marge brute de production	3 330 284	92.05	3 683 441	93.84	353 157-	9.59-
Marge brute globale	3 330 284	92.05	3 683 441	93.84	353 157-	9.59-
- Autres achats + charges externes	710 183	19.63	804 978	20.51	94 795-	11.78-
Valeur ajoutée	2 620 101	72.42	2 878 463	73.33	258 363-	8.98-
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	133 228	3.68	122 550	3.12	10 679	8.71
- Salaires du personnel	1 694 177	46.83	1 686 015	42.95	8 163	0.48
- Charges sociales du personnel	571 215	15.79	625 348	15.93	54 133-	8.66-
Excédent brut d'exploitation	221 481	6.12	444 552	11.32	223 071-	50.18-
+ Autres produits de gestion courante	142				142	
- Autres charges de gestion courante	135 196	3.74	177 351	4.52	42 155-	23.77-
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	195 273	5.40	229 135	5.84	33 862-	14.78-
- Dotations aux amortissements	136 357	3.77	71 060	1.81	65 296	91.89
- Dotations aux provisions	51 168	1.41	119 902	3.05	68 735-	57.33-
Résultat d'exploitation	94 175	2.60	305 373	7.78	211 197-	69.16-
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	22		156 994	4.00	156 973-	99.99-
- Charges financières	54 494	1.51	23 453	0.60	31 041	132.35
Résultat courant	39 703	1.10	438 914	11.18	399 211-	90.95-
+ Produits exceptionnels	1 144 005	31.62	28 182	0.72	1 115 822	NS
- Charges exceptionnelles	937 019	25.90	23 763	0.61	913 256	NS
Résultat exceptionnel	206 985	5.72	4 419	0.11	202 566	NS
- Impôt sur les bénéfices	50 726	1.40	34 553	0.88	16 173	46.81
- Participation des salariés						
Résultat NET	195 962	5.42	408 780	10.41	212 818-	52.06-

SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

20 RUE JULES VALLES

35000 RENNES

DOSSIER FISCAL

LEPRINCE ET ASSOCIES

20 Rue Jules Vallès

35000 RENNES

02 99 50 00 36





RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2015 ou exercice

aire obligatoire (article 54 quater
du code général des impôts)

gnation de l'entreprise SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

du 01.09.2014

sse 20 RUE JULES VALLES 35000 RENNES

au 31.08.2015

FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
IAUD FABRICE EXPERT COMPTABLE ASSOCIE	11 ALLEE DE L ARGOAT 35760 ST GREGOIRE
IALOUX MICHEL EXPERT COMPTABLE ASSOCIE	4 RUE DE BEAUSEJOUR 35137 BEDEE
OGUE DANIEL EXPERT COMPTABLE ASSOCIE	5 RUE DU MANOIR 35235 THORIGNE FOUILLARD
LEPRINCE THIERRY P.D.G.	LA DURANDIERE 35530 NOYAL SUR VILAINE
LSNAULT EMMANUEL MANAGER	8 AVENUE DES CHENES 35630 LA CHAPELLE CHAUSSEE

MUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES, ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
91 908		1 049		92 957	6 681			99 638
91 269		1 049		92 318	3 571			95 889
90 031		1 315		91 346	1 597			92 943
87 597		259		87 855	7 151			95 006
63 113				63 113	12 460			75 573
423 916		3 672		427 589	31 460			459 049

TOTAUX

AUTRES FRAIS	10
ieux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € bénéficiaire (toutes taxes comprises)	61
s de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	15 877
Total	15 938

ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑪	
de l'exercice 2015 (total col.9 + total col.10) ⑫	474 987	- de l'exercice 2015 ⑬	(8 816)
de l'exercice précédent ⑭	519 778	- de l'exercice précédent ⑮	128 433

Signature et qualité du signataire **MENER ERIC** Président A RENNES le _____
Signature,

montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 20 RUE JULES VALLES 35000 RENNES Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

3	0	1	2	4	1	6	4	2	0	0	0	2	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant

				Exercice N clos le		N-1	
				31 08 2015		31 08 2014	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	165 752	AG	113 595	52 157	71 72
	Fonds commercial (1)	AH	782 510	AI		782 510	782 51
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 839 405	AK	65 434	1 773 971	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	206 232	AU	146 536	59 696	114 70
Immobilisations en cours	AV	200 499	AW		200 499		
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	211 300	CV	34 850	176 450	576 52
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	3 405 699	BK	360 415	3 045 284	1 545 42
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP	640 671	BQ		640 671	643 77
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	3 185	BW		3 185	3 00
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 339 264	BY	206 601	1 132 664	1 235 30
Autres créances (3)		BZ	448 986	CA		448 986	374 00
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
CREANCES		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	133 961	CG		133 961	237 50
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	48 027	CI		48 027	48 98
TOTAL (III)	CJ	2 614 095	CK	206 601	2 407 494	2 542 67	
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 019 793	IA	567 016	5 452 778	4 088 10

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :152.....460.....)	DA	152 460	152 460	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	136 545	136 545	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 246	15 246	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	223 206	684 251	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	195 962	408 780	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	723 419	1 397 283	
	propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 187 554	223 077	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	566 601	508 199	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	848 489	812 583	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	337 859	171 350	
	Dettes fiscales et sociales	DY	734 238	911 872	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	54 617	63 767	
mppte gul. Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	4 729 358	2 690 848		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 452 778	4 088 131		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	Ecart de réévaluation libre	ID			
	Réserve de réévaluation (1976)	IE			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 885 008	2 548 180		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	105 155			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens*	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	3 620 849
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	3 620 849	3 938 96
	Production stockée*			FM	(3 102)	(13 56
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	195 273	229 13
	Autres produits (1) (11)			FQ	142	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 813 162
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	997 646	1 046 94
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	133 228	122 59
	Salaires et traitements*			FY	1 694 177	1 686 02
	Charges sociales (10)			FZ	571 215	625 34
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*	GA	136 357	71 00
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC		51 168	119 90
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)			GE	135 196	177 30
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 718 987	3 849 10
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	94 175	305 37
opérations et committ	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		156 50
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	22	41
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	22	156 91
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	54 494	23 41
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	54 494	23 41
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(54 472)	133 50
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	39 703	438 96

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

signature de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
EXCEPTIONNELLES	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 130	8 782	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 141 874	19 401	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 144 005	28 182	
EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 108	7 597	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	932 911	16 166	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	937 019	23 763
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	206 985	4 419	
participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
impôts sur les bénéfices * (X)		HK	50 726	34 553	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 957 188	4 339 717	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 761 226	3 930 936	
- BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	195 962	408 780	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	13 328		
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 994	47 014	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Régularisation n-1			4 040		
Amendes			68		
VNC sur immobilisations			932 911		
Cessions immobilisations				1 141 874	
reprise sur créances amorties				2 130	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	935 329	KE	KF	1 852 30
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	2 339 40
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	44 197	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	57 000	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	145 779	LC	LD	16 20
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	200 40
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	246 976	LO	LP	2 556 10
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
Autres participations		8U	611 373	8V	8W			
Autres titres immobilisés		IP		IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU	IV			
TOTAL IV			LQ	611 373	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	1 793 678	OH	OJ	4 408 40	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		D0	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	2 787 667	IX	2 787 60
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	2 339 405	MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	44 197	MO	44 10
		Matériel de transport		IV		MP	57 000	MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	162 035	MU	162 00
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	200 499	NB	200 40
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG	2 396 405	NH	406 732	NI	406 70	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		O0		M7		O0		
	Autres participations		I0		O1	400 073	O2	211 300	O3	211 30	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV			I3		NJ	400 073	NK	211 300	2H	211 30	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	2 796 478	OL	3 405 699	OM	3 405 60	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

signation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

Néant *

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
MOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
is d'établissement le développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
res immobilisations corporelles TOTAL II		PE	81 096	PF	97 933	PG		PH	179 029
ains		PI		PJ		PK		PL	
structions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
tallations techniques, matériel et illage industriels		PZ		QA		QB		QC	
es	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	15 466	QE	4 180	QF		QG	19 645
	Matériel de transport	QH	17 607	QI	6 555	QJ	24 162	QK	
orelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	99 202	QM	27 689	QN		QO	126 891
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	132 275	QV	38 423	QW	24 162	QX	146 536
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	213 370	ØP	136 357	ØQ	24 162	ØR	325 565

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
MOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
établissement TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
s immob. incorp. es TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
ns	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3	R4	R5		R6	
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2	S3		S4	
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7		S8	S9	T1		T2	
chniques t outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4	U5	U6		U7	
Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3	V4		V5	
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1	W2		W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8	W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
l'acquisition de de participations TOTAL IV	NL				NM				NO	
tal général (I+II+IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV	
général des ventes (NQ + NR)	NW			Total général des ventes (NS + NT + NU)	NY		Total général des ventes (NW - NY)	NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

Néant

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
	1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB		IC		ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF		IG		IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y			
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02	03		04		05	
		- titres de participation	9U	9V	34 850	9W		9X	34 8
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	313 712	6V	51 168	6W	158 279	206 6
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	7Y	348 562	7Z	51 168	7A	158 279	241 4
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	348 562	7C	51 168	7C	158 279	241 4
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	51 168	UF	158 279			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2015

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS LEPRINCE ET ASSOCIES**Néant *

ADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
Autres immobilisations financières		UT		UV		UW			
Clients douteux ou litigieux		VA	271 451		271 451				
Autres créances clients		UX	1 067 813		1 067 813				
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI							
Personnel et comptes rattachés		UY	8 784		8 784				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3 657		3 657				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	109 725		109 725				
publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
	Divers	VP	105 364		105 364				
Groupe et associés (2)		VC	119 775		119 775				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	101 682		101 682				
Charges constatées d'avance		VS	48 027		48 027				
TOTAUX				VT	1 836 278	VU	1 836 278	VV	
(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

ADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	106 982		106 982						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	2 080 572		236 222		527 425			1 316 925	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Emissionnaires et comptes rattachés		8B	337 859		337 859						
Personnel et comptes rattachés		8C	204 714		204 714						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	187 931		187 931						
Etat et collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E	17 853		17 853						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	302 378		302 378						
publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 691		3 691						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	584 272		584 272						
Dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	54 617		54 617						
Créance représentative de titres empruntés remis en garantie *		ZZ									
Charges constatées d'avance		8L									
TOTAUX				VY	3 880 869	VZ	2 036 519	527 425		1 316 925	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 860 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	85 650	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 3 1 0 8 2 0 1		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		4 451	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		3 796	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		50 764		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ		68		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
		- imposées au taux de 0 %								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						
				- Plus-values soumises au régime des fusions						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		DONT * Déficit étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
								TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
				- imposées aux taux de 0 %						
				- imposées aux taux de 19 %						
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
				- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										
Majoration d'amortissement *										
Mesures d'incitation		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV		Espaces d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		
		Abattement sur le bénéfice et exonérations				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
						Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
						Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI		200 147		
				déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		200 147		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES Néant

I. SUIVI DES DÉFICITS
Table with 4 rows: Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1), Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A), Déficits reportables (différence K4 - K5), Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO), Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice: 217 04

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
Table with multiple rows for Indemnités pour congés à payer, Provisions pour risques et charges, Provisions pour dépréciation, and Charges à payer (ORGANIC). Includes sub-totals and instructions to report to tableau 2058-A.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Table with 4 columns: Montant de la réintégration ou de la déduction, Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

signation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES Néant *

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
					- Autres réserves	ZD	197 079
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	408 780		Dividendes		ZE	869 826
Prélèvements sur les réserves	OE	658 125		Autres répartitions		ZF	
TOTAL I	OF	1 066 905		Report à nouveau		ZG	
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	1 066 905

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice **XV**

ENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :		Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	72 223			
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS				
AUX LIKES ALIENS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	287 464	241 964		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	149 751	145 715		
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	78 777	102 616		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	31 938	58 333		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	449 717	498 314		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	997 646	1 046 942		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	23 888	21 935		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	109 340	100 615		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	133 228	122 550		
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	718 887	850 259		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	155 243	185 939		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*			OB	1 793 131			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: 1 handicapés):			YP	45	45		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%		
- Numéro de centre de gestion agréé *	XP							
				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation. Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	ARIA EXPERTISE C	358 525			358 525
	2	BMW TL CL 892 EP	57 000	24 162		32 838
	3	BATIMENT 20 RUE	500 000			500 000
	4	3 ACTIONS ARIA	600			600
	5	DLH TITRES ARIA	35 548			35 548
	6	DLH TITRES ARIA	5 400			5 400
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1	574 440	215 915			215 915	
	2	25 886	(6 952)	(6 952)			
	3	500 000					
	4	600					
	5	35 548					
	6	5 400					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)				(6 952)		215 915	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)				(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)					(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

formulaire obligatoire
(article 53A du code
général des impôts)

signature de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIES Néant *

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
services figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
mouvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LEPRINCE ET ASSOCIESNéant Exercice ouvert le : 01092014 et clos le : 31082015 Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	3 620 849
Production stockée	OD	(3 102)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	142
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	36 994
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	3 654 883

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	850 859
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	128 943
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	135 196
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	1 114 999

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	2 539 885
-----------------------------	-------------------	----	-----------

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	2 539 885
--	----	-----------

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 620 849		
Période de référence	GY	01/09/2014	GZ	31/08/2015
Date de cessation	HR			

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 8 2 0 1 5

N° SIRET

3 0 1 2 4 1 6 4 2 0 0 0 2 6

NOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LEPRINCE ET ASSOCIES

ADRESSE (voie)

20 RUE JULES VALLES

CODE POSTAL

35000

VILLE

RENNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

4 913

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1 69

- CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

forme juridique Dénomination SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions adresse : N° Voie Code postal Commune Pays forme juridique Dénomination SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions adresse : N° Voie Code postal Commune Pays forme juridique Dénomination SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions adresse : N° Voie Code postal Commune Pays forme juridique Dénomination SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

- CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

N° (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions naissance : Date N° Département Commune Pays adresse : N° Voie Code postal Commune Pays N° (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions naissance : Date N° Département Commune Pays adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Les explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SARL CABINET HUBERT LE BAIL

10 Rue Thiers

29300 QUIMPERLE

DOSSIER FINANCIER

Période du 01/09/2014 au 31/08/2015



S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL
10 RUE THIERS

29300 QUIMPERLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/09/2014 au 31/08/2015

Activité principale de l'entreprise : COMMISSARIAT AUX CPTES

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à QUIMPERLE
Le 20/01/2016

ERIC MENER
EXPERT COMPTABLE

ARIA EXPERTISE CONSEILS
10 RUE THIERS
BP 71
29300 QUIMPERLE
02.98.96.19.78



SOMMAIRE

- Attestation des comptes

COMPTES ANNUELS

- Analyse de votre entreprise*
- Bilan, Indicateurs financiers*
- Bilan actif-passif*
- Compte de résultat*
- Annexe*
- Détail des comptes bilan actif passif*
- Détail Compte de résultat*
- Annexe à la liasse fiscale*

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065*
- Liasses 2050 à 2059-G*

DOSSIER DE GESTION

- Bilan synthétique*
- Détail bilan synthétique*
- Soldes intermédiaires de gestion*
- Détail Soldes intermédiaires de gestion*
- Equilibre financier*
- Tableau de financement*
- Du résultat à la trésorerie*
- Ratios*

ARIA EXPERTISE CONSEILS

10 RUE THIERS

BP 71

29300 QUIMPERLE

02.98.96.19.78



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL
10 RUE THIERS
29300 QUIMPERLE

pour l'exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	141 877 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	52 733 Euros
- Résultat net comptable,	(12 325) Euros

Fait à QUIMPERLE
Le 18/01/2016

ERIC MENER
EXPERT COMPTABLE

S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL

10 RUE THIERS

29300 QUIMPERLE

COMPTES ANNUELS

ARIA EXPERTISE CONSEILS

10 RUE THIERS

BP 71

29300 QUIMPERLE

02.98.96.19.78



ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2015	12	31/08/2014	12
Immobilisations	82 678		82 678	
Stocks et en cours				
Créances	19 411		44 631	
Disponibilités	39 788		2 991	
Comptes de régularisation			93	
TOTAL DE L'ACTIF	141 877		130 393	
Capitaux propres (Dont résultat)	68 671 12 325		80 996 16 267	
Provisions risques et charges				
Dettes financières	65 536		7 789	
Dettes d'exploitation	7 670		41 608	
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	141 877		130 393	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2015	12	31/08/2014	12
Ventes de marchandises Production de l'exercice		52 733		64 730
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises				
Marge brute de production % CA Production exercice		6 267 11.88		10 270 15.87
Marge brute globale % CA		6 267 11.88		10 270 15.87
Valeur ajoutée % CA		11 480 21.77		15 854 24.49
Excédent brut d'exploitation % CA		12 307 23.34		16 402 25.34
Résultat courant % CA		12 325 23.37		16 267 25.13
Résultat net % CA		12 325 23.37		16 267 25.13

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2015	12	31/08/2014	12
Capacité d'autofinancement	12 325		16 267	
Total des ressources	45 422		16 110	
Dont emprunts souscrits				
Total des emplois			19 910	
Dont investissements				
Dont remboursements d'emprunts				
Variation du fonds de roulement	45 422		36 020	
Variation des actifs circulants	25 313		11 181	
Variation des dettes d'exploitation	33 938		34 141	
Besoins (-) ou dégagement (+) de l'exercice	8 625		22 961	
Variation de la trésorerie	36 797		13 060	

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2015	12	31/08/2014	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)				
Crédit moyen client (en nombre de jours)		68.78		146.49
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)		23.03		135.82
Solvabilité à court terme		0.81		0.96
Autonomie financière		0.94		1.64

BILAN AU 31/08/2015

ACTIF

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart %
	31/08/2015	12	31/08/2014	12	
Immob.incorporelles nettes	82 350		82 350		
Immob.corporelles nettes	0		0		
Immob.financières	328		328		
ACTIF IMMOBILISE	82 678		82 678		→
Stock matières, marchandises					
Produits finis					
Travaux en cours					
STOCKS ET EN COURS					→
Avances fournisseurs					
Créances clients	12 090		31 518	61.64	
Autres créances	7 321		13 113	44.17	
Comptes de régularisation			93	100.00	
VALEURS REALISABLES	19 411		44 724	56.60	↘
Disponibilités	39 788		2 991	NS	
ACTIF CIRCULANT	59 199		47 715	24.07	↗
TOTAL GENERAL	141 877		130 393	8.81	↗

PASSIF

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart %
	31/08/2015	12	31/08/2014	12	
Capital	50 000		50 000		
Résultat de l'exercice	12 325		16 267	24.23	
Prélèvements, distributions					
Autres fonds propres	30 996		47 263	34.42	
FONDS PROPRES	68 671		80 996	15.22	
Provisions réglementées					
Prov.risques et charges					
Subventions					
Emprunts à plus d'un an					
DETTES LONG TERME					
CAPITAUX STABLES	68 671		80 996	15.22	
Emprunts à court terme					
Avances clients					
Dettes fournisseurs	5 196		36 104	85.61	
Dettes fiscales et sociales	2 474		5 504	55.05	
Autres dettes	65 536		7 789	741.38	
Comptes de régularisation					
Concours bancaires					
DETTES COURT TERME	73 206		49 397	48.20	
TOTAL GENERAL	141 877		130 393	8.81	

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart
	31/08/2015	31/08/2014	
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	68.78	146.49	77.71-
Délai de paiement fournisseurs	23.03	135.82	112.79-
Fonds de roulement en jours	95.63	9.36	86.27-
Utilisation du fonds de roulement	95.63	9.36	86.27-
Trésorerie en jours	271.62	16.64	254.99
Prélèvements / résultat			

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2015 12			Exercice N-1 31/08/2014 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 931	1 931				
Fonds commercial (1)	82 350		82 350	82 350		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	4 578	4 578	0	0		
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	328		328	328		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	89 186	6 509	82 678	82 678		
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	12 090		12 090	31 518	19 428	61.64
Autres créances	7 321		7 321	13 113	5 792	44.17
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	39 788		39 788	2 991	36 797	NS
Charges constatées d'avance (3)				93	93	100.00
Total III	59 199		59 199	47 715	11 484	24.07
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	148 385	6 509	141 877	130 393	11 484	8.81

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2015	12	31/08/2014	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	42 419		42 419			
	Report à nouveau	16 424		157		16 267	N
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 325		16 267		3 942	24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	68 671		80 996		12 325	15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	65 130		7 383		57 747	782
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 196		36 104		30 908	85	
Dettes fiscales et sociales	2 880		5 910		3 030	51	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	73 206		49 397		23 809	48
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		141 877		130 393		11 484	8

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

73 206

49 397

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015 12			Exercice N-1 31/08/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	52 733		52 733	64 730		11 997	18.53
Chiffre d'affaires NET	52 733		52 733	64 730		11 997	18.53
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				110		110	100.00
Autres produits			1	0		0	62.50
Total des Produits d'exploitation (I)			52 734	64 841		12 107	18.67
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			64 213	80 584		16 370	20.31
Impôts, taxes et versements assimilés			827	548		279	50.91
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	1		0	16.80
Total des Charges d'exploitation (II)			65 042	81 133		16 092	19.83
I - Résultat d'exploitation (I-II)			12 308	16 292		3 985	24.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2015	12	31/08/2014	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)				43	43	100
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V				43	43	100
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		17		17	0	1
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		17		17	0	1
2. Résultat financier (V-VI)		17		26	43	167
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		12 325		16 267	3 942	24
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		52 734		64 884	12 150	18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		65 059		81 151	16 092	19
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		12 325		16 267	3 942	24

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

ANNEXE

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 000
Dettes fiscales et sociales	496
Total	5 496

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2015 12	31/08/2014 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20510000 LOGICIELS	1 931	1 931		
28051000 AMORT.LOGICIELS	1 931	1 931		
FONDS COMMERCIAL	82 350	82 350		
20700000 FONDS COMMERCIAL	82 350	82 350		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0		
21830000 MATERIEL-MOBILIER DE BUREAU	4 578	4 578		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU QUIMPERLE	4 578	4 578		
AUTRES PARTICIPATIONS	328	328		
26105000 TITRES PARTICIPATION	23	23		
26120000 TITRES DE PARTICIPATION CEGID	305	305		
otal II	82 678	82 678		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12 090	31 518	19 428	61.64
41100000 COLLECTIF DIVERS 2	12 090	31 518	19 428	61.64
AUTRES CREANCES	7 321	13 113	5 792	44.17
44551000 TVA A DECAISSER OU AVANCE	4 504	4 060	444	10.94
44566000 TVA SUR ACHATS ET FRAIS	2 817		2 817	
44586000 TVA S/FACTURES NON PARVENUES		6 000	6 000	100.00
445511000 COMPTE COURANT CAB.LE PRINCE		3 053	3 053	100.00
DISPONIBILITES	39 788	2 991	36 797	NS
51201000 CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	39 443	2 753	36 690	NS
51201100 C.M.B. -NADAN-	162	162		
51201300 CMB -2-	182	76	107	140.84
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		93	93	100.00
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		93	93	100.00
otal III	59 199	47 715	11 484	24.07
OTAL GENERAL	141 877	130 393	11 484	8.81

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2015	12	31/08/2014	12	Euros	%
CAPITAL	50 000		50 000			
10130000 CAPITAL SOCIAL	50 000		50 000			
RESERVE LEGALE	5 000		5 000			
10610000 RESERVE LEGALE	5 000		5 000			
AUTRES RESERVES	42 419		42 419			
10680000 AUTRES RESERVES	42 419		42 419			
REPORT A NOUVEAU	16 424		157		16 267	N
11000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDIT)	16 424		157		16 267	N
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	12 325		16 267		3 942	24
Total I	68 671		80 996		12 325	15
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	65 130		7 383		57 747	782
45510000 COMPTE COURANT LE BAIL H	7 383		7 383			
45511000 COMPTE COURANT CAB.LE PRINCE	57 747				57 747	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 196		36 104		30 908	85
40000000 COLLECTIF FOURNISSEURS	196		104		92	87
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES	5 000		36 000		31 000	86
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 880		5 910		3 030	51
44570000 TVA COLLECTEE 20 %	288		1 014		726	71
44571000 TVA COLLECTEE A 19.6%	1 691		4 160		2 470	59
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	496		330		166	50
45700000 ASSOCIES -DIVIDENDES A PAYER	406		406			
Total IV	73 206		49 397		23 809	48
TOTAL GENERAL	141 877		130 393		11 484	8

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015	12	Exercice N-1 31/08/2014	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	52 733		64 730		11 997	18.53
70670000 PRESTATIONS 20%	52 733		9 920		42 813	431.58
70680000 PRESTATIONS COMMISSARIATS 19.6			54 810		54 810	100.00
chiffre d'affaires NET	52 733		64 730		11 997	18.53
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES			110		110	100.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES			110		110	100.00
AUTRES PRODUITS	1		0		0	62.50
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	1		0		0	62.50
total des Produits d'exploitation	52 734		64 841		12 107	18.67
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	64 213		80 584		16 370	20.31
60500000 ACHATS DE SOUS TRAITANCE TRAVA	59 000		75 000		16 000	21.33
60610000 EAU - ELECTRICITE	99		114		15	13.25
60642000 FOURNITURES INFORMATIQUES			339		339	100.00
61320000 LOCATIONS LOCAUX QUIMPERLE	3 600		3 600			
61566600 MAINTENANCE LOGICIEL			453		453	100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	378		274		103	37.60
62265000 HONORAIRES DIVERS			600		600	100.00
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			44		44	100.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	76				76	
62620000 FRAIS TELEPHONE, TELETEL ET TE	833		849		16	1.88
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	228		217		11	5.07
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	827		548		279	50.91
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	827		548		279	50.91
AUTRES CHARGES	1		1		0	16.80
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	1		1		0	16.80
total des Charges d'exploitation	65 042		81 133		16 092	19.83
résultat d'exploitation	12 308		16 292		3 985	24.46
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES			43		43	100.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS			43		43	100.00
total des Produits financiers			43		43	100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	17		17		0	1.43
66160000 INTERETS BANCAIRES & ESCOMPTE	17		17		0	1.43
total des Charges financières	17		17		0	1.43
résultat financier	17		26		43	167.52
résultat courant avant impôts	12 325		16 267		3 942	24.23
total des produits	52 734		64 884		12 150	18.73

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES			5 000.00
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER			496.00
31/08/2015 EX CFEV2015		496.00	



S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL

10 RUE THIERS

29300 QUIMPERLE

DOSSIER FISCAL

ARIA EXPERTISE CONSEILS

10 RUE THIERS

BP 71

29300 QUIMPERLE

02.98.96.19.78



Signature de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 10 RUE THIERS 29300 QUIMPERLE Durée de l'exercice précédent* 12

N° SIRET* 3 2 4 8 7 1 9 2 0 0 0 0 3 3 Néant *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, N-1	
				Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de développement *	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 931	AG	1 931	
Fonds commercial (1)	AH	82 350	AI	82 350	82 350
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	4 578	AU	4 578	0
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU	328	CV	328	328
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)	BJ	89 186	BK	6 509	82 678
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 090	BY	12 090	31 518
Autres créances (3)	BZ	7 321	CA	7 321	13 113
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF	39 788	CG	39 788	2 991
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		93
TOTAL (III)	CJ	59 199	CK	59 199	47 715
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	148 385	IA	6 509	141 877

vois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :
 se de réserve approprié : * Immobilisations : Stocks : Créances :
 en N° 006931 en Euros. ARIA EXPERTISE CONSEILS

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.....000.....)	DA	50 000	50 0
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 0
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	42 419	42 4
	Report à nouveau	DH	(16 424)	(1
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(12 325)	(16 2
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	68 671	80 9
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	65 130	7 3
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 196	36 1
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 880	5 9
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	73 206	49 3	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	141 877	130 3	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	73 206	49 3	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
		FA	FB	FC		
Ventes de marchandises*						
Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
	services*	FG	FH	FI	52 733	64 730
Chiffres d'affaires nets*		FJ	FK	FL	52 733	64 730
Production stockée*				FM		
Production immobilisée*				FN		
Subventions d'exploitation				FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		110
Autres produits (1) (11)				FQ	1	0
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	52 734	64 841
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	64 213	80 584
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	827	548
Salaires et traitements*				FY		
Charges sociales (10)				FZ		
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA		
		- dotations aux provisions		GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
Autres charges (12)				GE	1	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	65 042	81 133
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(12 308)	(16 292)
Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
Produits financiers de participations (5)				GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		43
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
Différences positives de change				GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP		43
Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	17	17
Différences négatives de change				GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	17	17
- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(17)	26
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(12 325)	(16 267)

04

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S . A . R . L . CABINET HUBERT LE BAIL Néant

		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	52 734 64 8	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	65 059 81 1	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(12 325) (16 2	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des modalités d'application de cette rubrique sont données dans la notice n° 2012 Dossier N° 006931 en Euros.

Signature de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL

Néant

*

DRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	84 281	KE		KF	
	Terrains		KG		KH		KI	
Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	4 578	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	4 578	LO		LP	
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	328	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
	TOTAL IV		LQ	328	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0G	89 186	0H		0J	

DRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	84 281	1X	84 281
	Terrains		IP		LX		LY	
Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	
	Matériel de transport		IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	4 578	MT	4 578
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
	TOTAL III		IY		NG	4 578	NH	4 578
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7	0W
	Autres participations		10		0X	328	0Y	328
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	2G
	TOTAL IV		13		NJ	328	NK	328
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	89 186	0L	89 186

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL

Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM	EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	1 931	PF		PG	PH	1 9
Terrains			PI		PJ		PK	PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO	PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT	PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB	QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF	QG	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ	QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	4 578	QM		QN	QO	4 5
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS	QT	
	TOTAL III		QU	4 578	QV		QW	QX	4 5
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ØN	6 509	ØP		ØQ	ØR	6 5

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net d amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ				
Total général non venté (NS + NT + NU)											
Total général non venté (NW - NY)											

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

annuaire obligatoire (article 53 A
Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1		2		3		4	
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D
		6E		6F		6G		6H
		02		03		04		05
		9U		9V		9W		9X
		06		07		08		09
Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF			
		- financières	UG		UH			
		- exceptionnelles	UJ		UK			

est mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

FA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Table CADRE A: ETAT DES CRÉANCES. Columns: Montant brut 1, A 1 an au plus 2, A plus d'un an 3. Rows include: Créances rattachées à des participations, Prêts (1) (2), Autres immobilisations financières, Clients douteux ou litigieux, Autres créances clients, Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO), Personnel et comptes rattachés, Sécurité sociale et autres organismes sociaux, Etat et autres collectivités publiques (Impôts sur les bénéfices, Taxe sur la valeur ajoutée, Autres impôts, taxes et versements assimilés, Divers), Groupe et associés (2), Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres), Charges constatées d'avance, TOTAUX (19 411), Renvois (1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice, (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques).

Table CADRE B: ETAT DES DETTES. Columns: Montant brut 1, A 1 an au plus 2, A plus d'1 an et 5 ans au plus 3, A plus de 5 ans 4. Rows include: Emprunts obligataires convertibles (1) 7Y, Autres emprunts obligataires (1) 7Z, Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an maximum à l'origine VG, à plus de 1 an à l'origine VH, Emprunts et dettes financières divers (1) (2) 8A, Fournisseurs et comptes rattachés 8B (5 196), Personnel et comptes rattachés 8C, Sécurité sociale et autres organismes sociaux 8D, Etat et autres collectivités publiques (Impôts sur les bénéfices, Taxe sur la valeur ajoutée, Obligations cautionnées, Autres impôts, taxes et assimilés) 8E, 8F, 8G, 8H, 8I, 8J, 8K, 8L, TOTAUX 8L (73 206), Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ, Emprunts remboursés en cours d'exercice VK, (2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL. Note: * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS informatique

Handwritten signature

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL Néant

I. SUIVI DES DÉFICITS

Table with 3 columns: Description, Code, Amount. Rows include: Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1), Déficits imputés, Déficits reportables, Déficits de l'exercice, Total des déficits restant à reporter.

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Main table for provisions and charges with columns: Description, ZV, ZW, 8X, 8Y, 8Z, 9A, 9B, 9C, 9D, 9E, 9F, 9G, 9H, 9J, 9K, 9L, 9M, 9N, 9P, 9R, 9S, 9T, YN, YO. Includes sub-sections for depreciation and charges to pay.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Table with 4 columns: Description, L1, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice. Row: Montant de la réintégration ou de la déduction.

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Handwritten signature

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				⑩			
	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨) (A)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩) (B) (ventilation par taux)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (1) (C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAILNéant Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ou 16% .Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) *

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5+6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

annexe obligatoire
article 39 A du code
général des impôtsDésignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAILNéant *

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Provisions figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Opérations opérées	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL Néant

 Exercice ouvert le : 01092014 et clos le : 31082015 Durée en nombre de mois 1 2
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

III - Valeur ajoutée produite
 Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2 **OG**
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises
 Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE) **SA**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

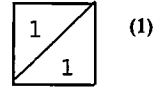
1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

annuaire obligatoire de l'annexe III du C.G.L.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 8 2 0 1 5 N° SIRET 3 2 4 8 7 1 9 2 0 0 0 0 3 3

NOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL

RESSE (voie) 10 RUE THIERS

DE POSTAL 29300 VILLE QUIMPERLE

nbre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2 500

nbre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

- CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

me juridique Dénomination CABINET LE PRINCE & ASSOCIES SIREN (si société établie en France) 301241642 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 2 500 Adresse: N° 1 Voie RUE D'ESPAGNE Code postal 35000 Commune RENNES Pays FRANCE

me juridique Dénomination SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays

me juridique Dénomination SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays

me juridique Dénomination SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays

- CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

e (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays

e (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. Explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATIS informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

A.R.L. CABINET HUBERT LE BAIL

RUE THIERS

300 QUIMPERLE

DOSSIER DE GESTION

ARIA EXPERTISE CONSEILS

10 RUE THIERS

BP 71

29300 QUIMPERLE

02.98.96.19.78



BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1			
	31/08/2015	12	% bilan	31/08/2014	12	% bilan	Euros	%
Immobilisations incorporelles	82 350		58.04	82 350		63.16		
Immobilisations corporelles	0			0				
Immobilisations financières	328		0.23	328		0.25		
ACTIF IMMOBILISE	82 678		58.27	82 678		63.41		
Stocks et en cours								
Créances clients et comptes rattachés	12 090		8.52	31 518		24.17	19 428	61
Autres créances	7 321		5.16	13 113		10.06	5 792	44
Disponibilités	39 788		28.04	2 991		2.29	36 797	N
ACTIF CIRCULANT	59 199		41.73	47 623		36.52	11 576	24
Comptes de régularisation				93		0.07	93	100
TOTAL DE L'ACTIF	141 877		100.00	130 393		100.00	11 484	8

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1			
	31/08/2015	12	% bilan	31/08/2014	12	% bilan	Euros	%
Capital et réserves	80 996		57.09	97 263		74.59	16 267	16
Résultat (Bénéfice ou perte)	12 325		8.69	16 267		12.48	3 942	24
Provisions réglementées et subventions								
CAPITAUX PROPRES	68 671		48.40	80 996		62.12	12 325	15
Provisions pour risques et charges								
Emprunts et dettes assimilées								
Groupe et associés	65 536		46.19	7 789		5.97	57 747	741
Concours bancaires courants								
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	5 196		3.66	36 104		27.69	30 908	85
Autres dettes	2 474		1.74	5 504		4.22	3 030	55
DETTES	73 206		51.60	49 397		37.88	23 809	46
Comptes de régularisation								
TOTAL DU PASSIF	141 877		100.00	130 393		100.00	11 484	8

DETAIL BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2015	12	31/08/2014	12	Euros	%
MMOBILISATIONS INCORPORELLES	82 350	58.04	82 350	63.16		
20510000 LOGICIELS	1 931	1.36	1 931	1.48		
20700000 FONDS COMMERCIAL	82 350	58.04	82 350	63.16		
28051000 AMORT.LOGICIELS	1 931	1.36	1 931	1.48		
MMOBILISATIONS CORPORELLES	0		0			
21830000 MATERIEL-MOBILIER DE BUREAU	4 578	3.23	4 578	3.51		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU QUIMPERLE	4 578	3.23	4 578	3.51		
MMOBILISATIONS FINANCIERES	328	0.23	328	0.25		
26105000 TITRES PARTICIPATION	23	0.02	23	0.02		
26120000 TITRES DE PARTICIPATION CEGID	305	0.21	305	0.23		
ACTIF IMMOBILISE	82 678	58.27	82 678	63.41		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12 090	8.52	31 518	24.17	19 428	61.64
41100000 COLLECTIF DIVERS 2	12 090	8.52	31 518	24.17	19 428	61.64
AUTRES CREANCES	7 321	5.16	13 113	10.06	5 792	44.17
44551000 TVA A DECAISSER OU AVANCE	4 504	3.17	4 060	3.11	444	10.94
44566000 TVA SUR ACHATS ET FRAIS	2 817	1.99			2 817	
44586000 TVA S/FACTURES NON PARVENUES			6 000	4.60	6 000	100.00
45511000 COMPTE COURANT CAB.LE PRINCE			3 053	2.34	3 053	100.00
DISPONIBILITES	39 788	28.04	2 991	2.29	36 797	NS
51201000 CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	39 443	27.80	2 753	2.11	36 690	NS
51201100 C.M.B. -NADAN-	162	0.11	162	0.12		
51201300 CMB -2-	182	0.13	76	0.06	107	140.84
ACTIF CIRCULANT	59 199	41.73	47 623	36.52	11 576	24.31
COMPTES DE REGULARISATION			93	0.07	93	100.00
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			93	0.07	93	100.00
TOTAL DE L'ACTIF	141 877	100.00	130 393	100.00	11 484	8.81

DETAIL BILAN SYNTHETIQUE

PASSIF	Exercice N 31/08/2015 12	% bilan	Exercice N-1 31/08/2014 12	% bilan	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAL ET RESERVES	80 996	57.09	97 263	74.59	16 267	16
10130000 CAPITAL SOCIAL	50 000	35.24	50 000	38.35		
10610000 RESERVE LEGALE	5 000	3.52	5 000	3.83		
10680000 AUTRES RESERVES	42 419	29.90	42 419	32.53		
11000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDIT)	16 424	11.58	157	0.12	16 267	N
RESULTAT (BENEFICE OU PERTE)	12 325	8.69	16 267	12.48	3 942	24
CAPITAUX PROPRES	68 671	48.40	80 996	62.12	12 325	15
GROUPES ET ASSOCIES	65 536	46.19	7 789	5.97	57 747	741
45510000 COMPTE COURANT LE BAIL H	7 383	5.20	7 383	5.66		
45511000 COMPTE COURANT CAB.LE PRINCE	57 747	40.70			57 747	
45700000 ASSOCIES -DIVIDENDES A PAYER	406	0.29	406	0.31		
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION COMPTES RATTACHES	5 196	3.66	36 104	27.69	30 908	85
40000000 COLLECTIF FOURNISSEURS	196	0.14	104	0.08	92	87
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES	5 000	3.52	36 000	27.61	31 000	86
AUTRES DETTES	2 474	1.74	5 504	4.22	3 030	55
44570000 TVA COLLECTEE 20 %	288	0.20	1 014	0.78	726	71
44571000 TVA COLLECTEE A 19.6%	1 691	1.19	4 160	3.19	2 470	59
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	496	0.35	330	0.25	166	50
DETTE	73 206	51.60	49 397	37.88	23 809	48
TOTAL DU PASSIF	141 877	100.00	130 393	100.00	11 484	8

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2015	% CA	31/08/2014	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	52 733	100.00	64 730	100.00	11 997	18.53
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	52 733	100.00	64 730	100.00	11 997	18.53
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	52 733	100.00	64 730	100.00	11 997	18.53
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	59 000	111.88	75 000	115.87	16 000	21.33
Marge brute de production	6 267	11.88	10 270	15.87	4 003	38.98
Marge brute globale	6 267	11.88	10 270	15.87	4 003	38.98
- Autres achats + charges externes	5 213	9.89	5 584	8.63	370	6.63
Valeur ajoutée	11 480	21.77	15 854	24.49	4 373	27.58
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	827	1.57	548	0.85	279	50.91
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	12 307	23.34	16 402	25.34	4 094	24.96
+ Autres produits de gestion courante	1		0		0	62.50
- Autres charges de gestion courante	1		1		0	16.80
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges			110	0.17	110	100.00
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	12 308	23.34	16 292	25.17	3 985	24.46
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers			43	0.07	43	100.00
- Charges financières	17	0.03	17	0.03	0	1.43
Résultat courant	12 325	23.37	16 267	25.13	3 942	24.23
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	12 325	23.37	16 267	25.13	3 942	24.23

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2015	12	31/08/2014	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	52 733	100.00	64 730	100.00	11 997	18
PRODUCTION VENDUE	52 733	100.00	64 730	100.00	11 997	18
70670000 PRESTATIONS 20%	52 733	100.00	9 920	15.33	42 813	431
70680000 PRESTATIONS COMMISSARIATS 19.6			54 810	84.67	54 810	100
PRODUCTION DE L'EXERCICE	52 733	100.00	64 730	100.00	11 997	18
SOUS TRAITANCE DIRECTE	59 000	111.88	75 000	115.87	16 000	21
60500000 ACHATS DE SOUS TRAITANCE TRAVA	59 000	111.88	75 000	115.87	16 000	21
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	6 267	11.88	10 270	15.87	4 003	38
MARGE BRUTE GLOBALE	6 267	11.88	10 270	15.87	4 003	38
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	5 213	9.89	5 584	8.63	370	6
60610000 EAU - ELECTRICITE	99	0.19	114	0.18	15	13
60642000 FOURNITURES INFORMATIQUES			339	0.52	339	100
61320000 LOCATIONS LOCAUX QUIMPERLE	3 600	6.83	3 600	5.56		
61566600 MAINTENANCE LOGICIEL			453	0.70	453	100
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	378	0.72	274	0.42	103	37
62265000 HONORAIRES DIVERS			600	0.93	600	100
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			44	0.07	44	100
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	76	0.14			76	
62620000 FRAIS TELEPHONE, TELETEL ET TE	833	1.58	849	1.31	16	1
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	228	0.43	217	0.33	11	5
VALEUR AJOUTEE	11 480	21.77	15 854	24.49	4 373	27
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	827	1.57	548	0.85	279	50
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	827	1.57	548	0.85	279	50
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 307	23.34	16 402	25.34	4 094	24
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1		0		0	62
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	1	0.00	0	0.00	0	62
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1		1		0	16
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	1	0.00	1	0.00	0	16
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES			110	0.17	110	100
79100000 TRANSFERT DE CHARGES			110	0.17	110	100
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 308	23.34	16 292	25.17	3 985	24
PRODUITS FINANCIERS			43	0.07	43	100
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS			43	0.07	43	100
CHARGES FINANCIERES	17	0.03	17	0.03	0	1
66160000 INTERETS BANCAIRES & ESCOMPTE	17	0.03	17	0.03	0	1

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2015	12 Nbj CA	31/08/2014	12 Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	80 996	552.94	97 263	540.93	16 267	16
Résultat de l'exercice	12 325	84.14	16 267	90.47	3 942	24
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	68 671	468.80	80 996	450.46	12 325	15
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés	65 536	447.41	7 789	43.32	57 747	741
CAPITAUX PERMANENTS	134 207	916.21	88 785	493.78	45 422	51
Actif net immobilisé	82 678	564.43	82 678	459.82		
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	51 529	351.78	6 107	33.96	45 422	743
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours						
Créances clients et comptes rattachés	12 090	82.54	31 518	175.29	19 428	61
Autres créances	7 321	49.98	13 113	72.93	5 792	44
Comptes de régularisation			93	0.51	93	100
ACTIF CIRCULANT	19 411	132.52	44 724	248.73	25 313	56
Fournisseurs et comptes rattachés	5 196	35.47	36 104	200.79	30 908	85
Autres dettes	2 474	16.89	5 504	30.61	3 030	55
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	7 670	52.36	41 608	231.41	33 938	81
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	11 741	80.15	3 116	17.33	8 625	276
Disponibilités	39 788	271.62	2 991	16.64	36 797	N
Concours bancaires courants						
TRESORERIE NETTE	39 788	271.62	2 991	16.64	36 797	N

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 31/08/2015	Exercice N-1 31/08/2014
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	12 325	16 267
Dotations aux amortissements et provisions		
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	12 325	16 267
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	12 325	16 267
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres		157
Augmentation des comptes courants d'associés	57 747	
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	45 422	16 110
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		157
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		19 754
Remboursements des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS		19 910
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL Ressource nette (+) ou emploi net (-)	45 422	36 020

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1)		Variations (N-1) - (N-2)
	31/08/2015	12	31/08/2014
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS			
Stocks et en cours			
Clients et comptes rattachés	19 428		5 1
Autres créances	5 792		6
Comptes de régularisation	93		
VARIATION	25 313		11
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE			
Fournisseurs et comptes rattachés	30 908		34
Autres dettes	3 030		
Comptes de régularisation			
VARIATION	33 938		34
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	8 625		22
VARIATION TRESORERIE			
Disponibilités	36 797		13
Concours bancaires courants			
VARIATION	36 797		13
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	45 422		36
Emploi net (-) ou Ressource nette (+)			

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N-1 31/08/2014 12
RESULTAT NET COMPTABLE	12 325	16 267
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	}	}
Reprises sur amortissements et provisions	}	}
Plus ou moins-values sur cession d'actif	}	}
Subventions d'investissements virées au résultat	}	}
= Capacité d'autofinancement	12 325	16 267
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	12 325	16 267
+ Variation du B.F.R.	8 625	22 961
= Trésorerie d'exploitation	20 951	6 694
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations	}	}
Augmentation des capitaux propres	}	157
Augmentations des comptes courants d'associés	57 747	}
Augmentations des dettes financières	}	}
Subventions reçues	}	157
	57 747	157
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations	}	}
Charges à répartir sur plusieurs exercices	}	}
Réduction des capitaux propres	}	157
Dividendes	}	}
Remboursements des comptes courants d'associés	}	19 754
Remboursements des dettes financières	}	}
	}	19 910
= Variation de trésorerie	36 797	13 060
+ Trésorerie initiale	2 991	16 051
TRESORERIE FINALE	39 788	2 991

RATIOS

	31/08/2015	12 mois	31/08/2014	12 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
$\frac{\text{Stock matières premières} + \text{Stock de marchandises} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Matières premières consommées} + \text{Coût d'achat des marchandises vendues}}$				
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
$\frac{\text{Clients et comptes rattachés} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}}$	12 090	68.78	31 518	146
	63 279		77 457	
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
$\frac{\text{Fournisseurs et comptes rattachés} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats et charges externes TTC}}$	5 196	23.03	36 104	135
	81 217		95 698	
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
$\frac{\text{Créances à moins d'un an} + \text{Disponibilités}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$	59 199	0.81	47 623	0
	73 206		49 397	
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dettes}}$	68 671	0.94	80 996	1
	73 206		49 397	
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				